

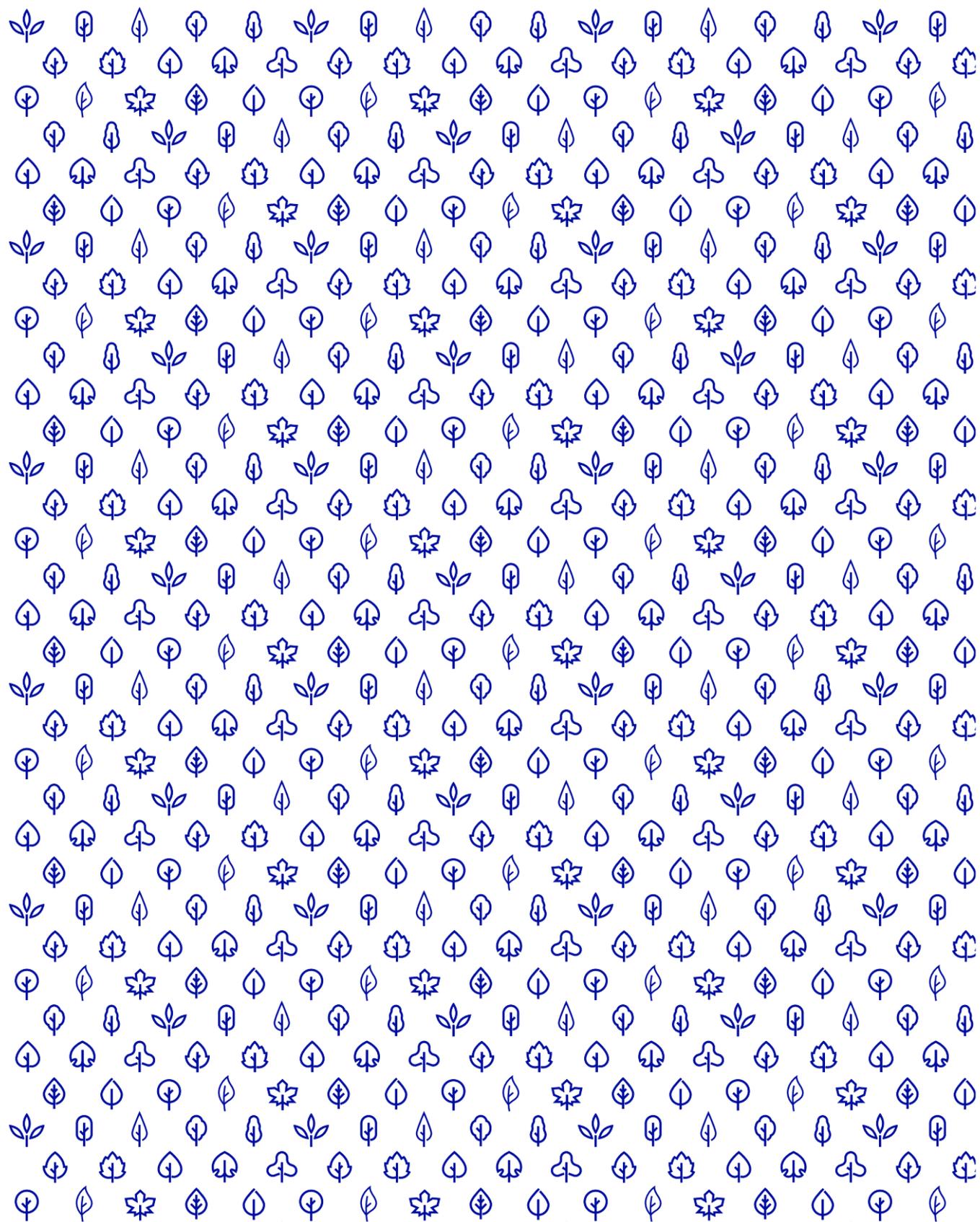


être

et renaître

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020|21

produs



être

et renaître



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020|21





06 ÉDITO
OLIVIER DARBOIS

08 ÉDITO
MALIKA SÉGUINEAU

10 LE PRODISS EN CHIFFRES

12 PANORAMA 2020-2021

Frise Actions 2020/2021

Ils ont parlé de notre action

Ambition Live Again

Interview de Constance Delaugerre
PROFESSEURE EN VIROLOGIE À L'AP-HP

28 2020 | 2021
DÉCHIFFRER
ET COMPRENDRE

Interview de Jean-Paul Roland
DIRECTEUR GÉNÉRAL LES EUROCKÉENNES DE BELFORT

Entretiens croisés entre Aurélien Binder
PRÉSIDENT DE FIMALAC ENTERTAINEMENT

Frédéric Saint-Dizier
GÉRANT LES PRODUCTIONS LABEL LN

et Gilles Petit
CO-GÉRANT DE LITTLE BROS. PRODUCTIONS

Interview de Céline Garnier
DIRECTRICE DU ZÉNITH AMIENS MÉTROPOLE

Interview de Sébastien Vidal
DIRECTEUR ARTISTIQUE DU DUC DES LOMBARDS

42 VIVEMENT, DEMAIN
ET AU-DELÀ!

44 I. CAP SUR 2022 :
REPRENDRE CONFIANCE ET SE RELANCER

Interview de Jean-Philippe Thiellay
PRÉSIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

Interview croisée entre Pascal Demurger
DIRECTEUR GÉNÉRAL GROUPE MAIF

Sylvain Mortera
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ARÉAS ASSURANCES

André Lavallée et Ludovic Brisseau
DIRECTEUR ADJOINT ET DIRECTEUR COMMERCIAL AON FRANCE

52 II. VERS DE NOUVEAUX USAGES NUMÉRIQUES

Interview de Yvan Boudillet
PRÉSIDENT ET FONDATEUR DE THELYNK

56 III. RESPONSABILITÉ SOCIALE
ET ENVIRONNEMENTALE DANS LE SPECTACLE
VIVANT UN NOUVEAU DÉPART!

Interview de Marie Sabot
DIRECTRICE DU FESTIVAL WE LOVE GREEN

Interview de Hadrien Branly Coustillas
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DÉCIBELS PRODUCTIONS

62 ORGANISATION

Présentation des instances

Présentation des référents PRODISS en région

66 MANDATS DU PRODISS

Liste des mandats régionaux et nationaux

édito

RESTONS UNIS DANS LA DIVERSITÉ

OLIVIER DARBOIS
PRÉSIDENT DU PRODISS

Deux mots caractérisent mieux que tout autre nos métiers d'entrepreneurs de spectacles : l'intuition et la diversité. Deux notions qui se sont exprimées, en continu, et parfois l'une contre l'autre, dans la période de crise sanitaire et économique récente. La diversité d'abord. Inhérente à nos métiers, elle a pu pourtant devenir un facteur de division, au tout début de cette période difficile. À la veille des obligations de fermeture de mars 2020, plusieurs d'entre nous n'ont pas saisi immédiatement l'ampleur de la crise à venir, des incompréhensions et dissensions ont pu se manifester, nous n'étions pas d'accord sur les actions à mener. C'est aussi la richesse de notre profession que la diversité puisse s'exprimer.

Mais c'est à ce moment-là, dès les premiers jours, qu'une intuition forte, puissante, s'est imposée au sein du Bureau du PRODISS : la conscience que cette **crise, historique**, allait être longue, que notre secteur allait être fortement impacté, voire mis en danger, et que nous serions les premiers à fermer et les derniers à rouvrir. Cette intuition était hélas juste, comme en témoignent les différents entretiens présentés dans ce rapport d'activité : la crise n'a laissé personne indemne, mais a été riche d'enseignements.

Ces secousses auraient pu nous diviser, chacun aurait pu s'en tenir à défendre ses propres intérêts. Mais une intuition, encore une, a gouverné notre action : **l'impérieuse nécessité de nous aligner**. Dès lors, nous n'avons plus eu aucun doute, il fallait montrer en externe un front plus que jamais uni. Nous avons rassemblé les adhérents en interne et le sens de la solidarité et de l'intérêt commun ont rapidement pris le dessus. Sans jamais adopter une posture idéologique, **le pragmatisme, au gré des**

événements, a guidé nos décisions. Force est de constater que c'est l'unité qui nous a permis de faire entendre notre voix auprès des pouvoirs publics. Tout au long de la période, les corps intermédiaires structurés et actifs ont su se faire entendre et obtenir gain de cause. Et le PRODISS tout particulièrement. Si notre syndicat n'était pas connu de tous avant la crise, il a acquis une visibilité médiatique et une notoriété institutionnelle sans précédent pendant la période, auprès du gouvernement et des acteurs publics, à travers des contacts quasi quotidiens, mais aussi du grand public, notamment via l'organisation du concert-test. Par **notre unité et notre mobilisation**, nous sommes devenus des interlocuteurs incontournables et le syndicat pilote de la période au niveau du secteur.

Nos suggestions et nos intuitions ont été confortées par la réponse de l'État. C'est fort de cette mobilisation active et réactive, au quotidien, du Bureau du PRODISS, réuni en cellule de crise resserrée, en grande proximité avec les pouvoirs publics, que nous avons réussi à obtenir des dispositifs pour tous les adhérents, quelle que soit leur taille, permettant à chacun de se maintenir à flots. Mes remerciements vont, à ce titre, au bureau permanent et au bureau des élus qui se sont mobilisés en continu pendant ces longs mois, ne comptant pas leurs heures. Nous devons aussi saluer le **rôle du Centre national de la musique (CNM)**. La période a été un accélérateur pour le CNM, qui s'est armé très vite et a su se montrer à la hauteur des enjeux, comme Le partenaire clé des pouvoirs publics, mais aussi des professionnels du spectacle. À nous de le pérenniser, tout en veillant à ce qu'il soit encore plus à l'écoute de notre secteur. Peut-être pour la première fois, nous n'avons plus été considérés par tous, et en premier lieu par les pouvoirs publics, comme un ensemble de métiers divers, mais

comme un secteur d'activité à part entière. Malgré l'adversité, le spectacle vivant privé est sorti grandi de cette période : nos interlocuteurs ont pris la mesure du poids de notre secteur économique. Pour autant, l'incertitude demeure et nous sommes toujours fragiles. Ainsi, dans le contexte post-crise à venir, les enjeux restent conséquents et il nous faudra garder notre mobilisation intacte. Nous maintiendrons le cap et poursuivrons nos efforts pour faire face aux nouveaux chantiers nés de la crise.

Car il s'agit désormais d'anticiper et de **regarder au-delà de la reprise**. Si elle a accéléré la conscience de nous-même en tant que secteur, elle a aussi accéléré la présence et le développement des plateformes, et notamment des GAFAM, dans les usages des Français. Faire l'autruche serait contre-productif. Nous ne pouvons nier la présence de ces nouveaux acteurs économiques, au risque de subir leur modèle. Nous devons en faire des interlocuteurs. Enfin, je souhaite engager une réflexion sur **la gouvernance et le fonctionnement des instances du PRODISS**, pour mieux faire face à ces nouveaux enjeux à venir. Une gouvernance plus transversale, moins cloisonnée par métier. La période passée a fait de nous un secteur, avant d'être des métiers, nous ne pouvons plus faire l'économie de la transversalité. Ce processus s'opérera aussi dans la concertation. N'oublions pas ce que nous avons traversé et ce que nous sommes désormais : notre secteur ressort paradoxalement uni et grandi de la période récente. Ses capacités d'adaptation et de résilience ne sont désormais plus à prouver et serviront l'avenir.

Aussi, désormais, plus que jamais, donnons-nous les meilleures chances pour pouvoir durablement être... et renaître.

2020





édito

RÉAFFIRMONS TOUTE LA SPÉCIFICITÉ DU LIVE

MALIKA SÉGUINEAU
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU PRODISS

« Être et renaître » : c'est l'axe que nous avons choisi pour ce rapport d'activité qui couvre la période 2020-2021. Ce titre symbolise la volonté du secteur du Live de retrouver une croissance durable et pérenne, après de trop longs mois sans événements dans nos salles et nos festivals, sans tournées en France et à l'export, mais aussi la nécessité pour l'ensemble des acteurs de se tourner vers demain, voire après-demain, pour répondre efficacement aux nouvelles attentes et aux nouvelles habitudes des publics.

À travers les pages qui suivent, nous revenons bien sûr largement sur la crise liée au Covid-19 dans la première partie, « Déchiffrer et comprendre ». Au sein du PRODISS, nous avons vécu cette période comme un véritable combat permanent au service des adhérents. L'activité de l'équipe a profondément évolué au cours de ces derniers mois : en lien étroit et constant avec le bureau des élus, nous nous sommes très largement tournés vers la recherche de solutions techniques et financières adaptées à la crise économique qui s'était ajoutée à la crise sanitaire. L'objectif : permettre la survie de tous les acteurs à court terme et garantir une reprise économique pérenne à plus long terme, avec des conditions et des protocoles adaptés à la réalité du terrain.

C'est dans cette optique que nous avons souhaité mettre en place des protocoles sanitaires « accueil du public », « tournées » et « festivals » avec le cabinet VERITAS, mais également un contrat d'assurance annulation avec le courtier Aon, et les assureurs MAIF et Aréas, pour sécuriser les professionnels et les aider à de nouveau prendre des risques. C'est également dans ce cadre que s'est inscrit le concert expérimental « Ambition Live Again », que nous avons organisé en mai 2021 avec l'AP-HP. Cette expérimentation, soutenue par les ministères de la Culture et de la Santé, a redonné de l'espoir au public et à tous les acteurs de la filière, dans un climat alors très anxiogène quant à la reprise des spectacles et des activités culturelles en général. Elle a surtout permis d'accélérer la reprise des jauges debout en confirmant l'absence de risque spécifique de contamination dans les concerts, tandis que le virus circulait encore largement en France. Nous avons ainsi pu nous appuyer sur ces résultats en novembre 2021 pour demander (et obtenir !) le retrait des limitations de jauges debout à 75% dans les départements où le virus circulait de nouveau.

Si la crise n'est pas encore derrière nous, nous devons dès maintenant nous projeter vers l'avenir, ce que nous abordons dans une deuxième partie intitulée

« Cap sur 2022 ». Au cours de ces deux ans de pandémie, les mutations qui étaient déjà à l'œuvre dans notre secteur se sont accélérées. Les confinements successifs, qui ont brutalement privé de scène l'ensemble des acteurs du spectacle vivant, ont aussi provoqué l'essor des contenus dématérialisés, d'abord de façon improvisée puis de façon plus professionnelle avec le Live streaming. L'expérience numérique est devenue un format artistique à part entière, et le digital, pour certains, un recours exclusif. Ces transformations bouleversent les métiers traditionnels du Live ; elles sont sources d'incertitude pour les professionnels et peuvent faire craindre des changements durables dans les habitudes, avec une forme de « plateformes » de la culture. C'est pourquoi le PRODISS a engagé une réflexion approfondie sur le thème du numérique, dans le prolongement des études produites ces dernières années, notamment au sein du think tank Proscenium et en lien avec les réflexions menées au sein du CNM.

Il appartient aujourd'hui au spectacle vivant, avec le CNM, de prendre toute sa place et de réaffirmer ce qui fait sa spécificité et sa valeur ajoutée : l'émotion unique d'une rencontre entre un artiste et son public, la capacité à faire émerger des talents divers et la relocalisation de l'économie culturelle dans les territoires. Cela ne doit néanmoins pas empêcher le secteur de s'adapter en termes de création, de production et de diffusion et de promouvoir une réelle culture de l'innovation dans l'ensemble de ses métiers et de ses activités. Dans une année 2022 qui sera électorale, nous formulerons comme à chaque élection présidentielle, des propositions qui vont dans ce sens.

Enfin, nous ne pouvons ignorer les mutations plus globales de la société. À l'heure où le secteur redémarre lentement, cette reprise doit être placée sous le signe de la responsabilité environnementale et sociétale. Pour le PRODISS, cela signifie notamment dans les prochains mois recueillir les besoins des adhérents, recenser les outils et bonnes pratiques en œuvre dans les autres secteurs, promouvoir les initiatives pionnières de ses adhérents mais également accompagner leurs actions notamment au travers de programmes de soutien nouveaux au sein du CNM. Sur tous ces sujets, le PRODISS sera aux côtés et au soutien de ses adhérents, fort d'une unité et d'une solidarité renforcées durant cette période de crise. Avec une ligne directrice : préserver la spécificité du modèle du spectacle vivant privé dans toute sa diversité tout en anticipant le monde qui vient, pour continuer à évoluer : être... et renaître.



LE PRODISS EN CHIFFRES

LE PRODISS EN CHIFFRES

LE PREMIER SYNDICAT

REPRÉSENTATIF DE LA BRANCHE DU SPECTACLE VIVANT PRIVÉ ⁽¹⁾

(1) avec une audience mesurée au sein de la branche du spectacle vivant privé de 46,14 % des salariés des entreprises représentées. Fixée par l'arrêté du 06 octobre 2021, publié au Journal officiel du 23 octobre 2021.

3999

ENTREPRISES ADHÉRENTES EN 2021 ⁽²⁾

(2) Au 31 octobre 2021, dont un membre associé, le festival Solidarité Sida. Le syndicat compte également parmi ses adhérents une entreprise australienne organisatrice du festival « So frenchy, so chic ».

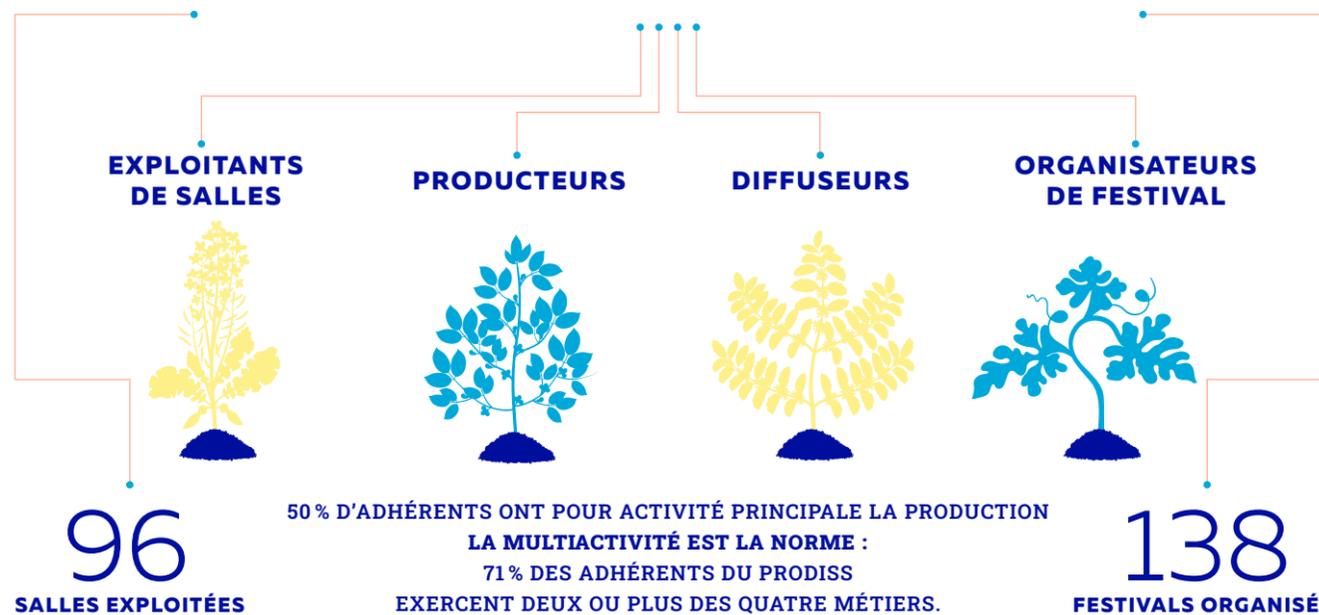
2

SYNDICATS ADHÉRENTS DEPUIS 2019 : CELUI DES THÉÂTRES PRIVÉS ET CELUI DES CABARETS ⁽³⁾

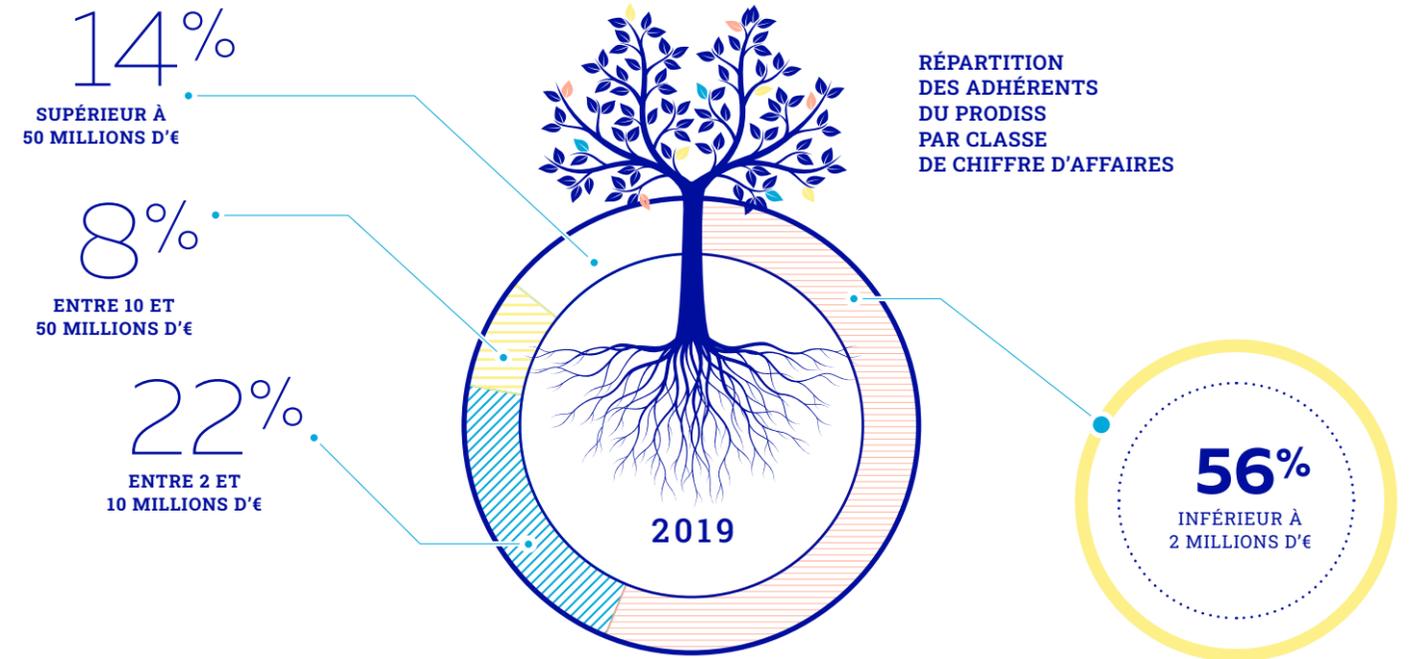
(3) CAMULC | Syndicat National des Cabarets, Music-Halls et Lieux de Création
SNDTP | Syndicat National des Théâtres Privés.

À TRAVERS

4 GRANDS MÉTIERS



LES ADHÉRENTS DU PRODISS SONT À 86 % DES PME ET EN MAJORITÉ DES MICROENTREPRISES.



23% DES ADHÉRENTS DU PRODISS, SOIT PRÈS D'UN QUART ONT RÉALISÉ MOINS DE 500 000 € DE CA EN 2019.

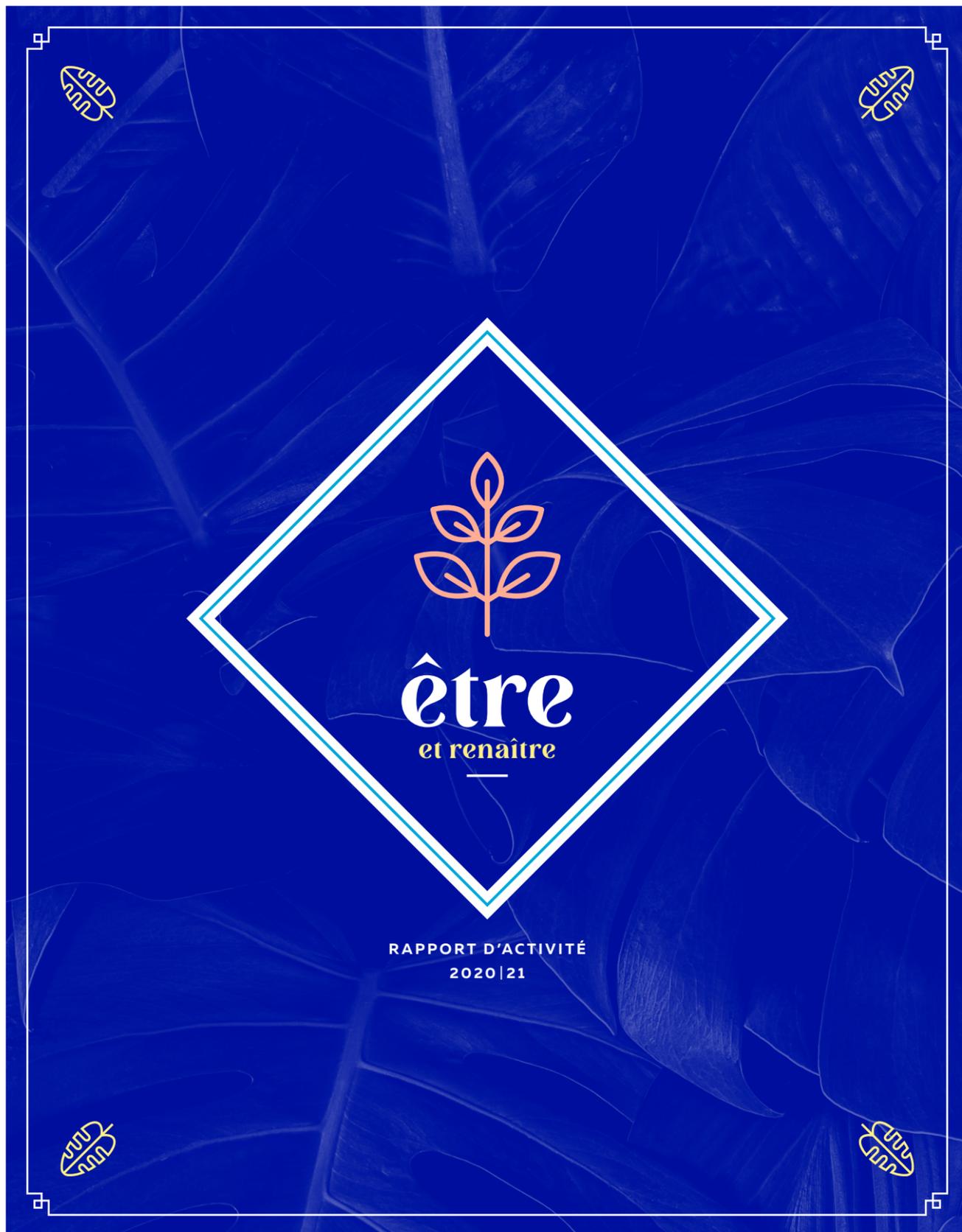
Nom de la catégorie	Condition de chiffre d'affaires
ETI et grandes entreprises	CA > 50 M€ et CA > 1 500 M€
PME Petites et moyennes entreprises	CA < 50 M€
Dont petites entreprises	CA < 10 M€
Dont microentreprises	CA < 2 M€

*Répartition réalisée sur un échantillon des 394 unités légales adhérentes du PRODISS au 31 octobre 2021 pour lesquelles la classe de chiffre d'affaires 2019 est connue ou extrapolable (7 adhérents). L'appartenance aux différentes catégories d'entreprises est définie par des condition de chiffre d'affaires mais également de total bilan et d'effectifs. Ici, seule la notion de chiffre d'affaires a été retenue. Cette classification prend en compte les liens capitalistiques. Les unités légales adhérentes contrôlées par un groupe se sont vues affecter la classe du chiffre d'affaires cumulé de ce groupe, dans le respect de la définition de l'entreprise établie par la loi de modernisation de l'économie en 2008. Les unités légales appartenant au même groupe n'ont pas été agrégées dans une même entité, ce qui tend à sous-estimer le pourcentage de PME.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES AVANT LA CRISE DE ⁽⁶⁾

1,8 MILLIARD D'EUROS

(6) Chiffre d'affaires cumulé des 394 adhérents du PRODISS au 31 octobre 2021 pour lesquels le chiffre d'affaires 2019 est connu ou extrapolable (7 adhérents).



FRISE ACTIONS

produs

2020

Depuis mars 2020, les décisions gouvernementales, législatives, préfectorales, municipales ont contraint les acteurs du spectacle vivant, au gré de l'évolution de la pandémie, à l'arrêt complet de leurs activités, puis à s'adapter à des conditions particulières. Tout au long de ces mois, le PRODISS n'a eu de cesse de mobiliser, sensibiliser, rencontrer les institutionnels, interpeller l'opinion publique pour la défense des intérêts des acteurs du secteur. Le plus souvent avec succès. Retour sur 21 mois d'action en continu !

CETTE FRISE SE COMPOSE DE DEUX PARTIES : LA PARTIE SUPÉRIEURE DÉTAILLE LES PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR L'ÉTAT CES DERNIERS MOIS, TANDIS QUE LA MOITIÉ INFÉRIEURE RASSEMBLE LES INITIATIVES PRISES PAR LE PRODISS.

MARS

- 4 MARS**
Interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes.
- 9 MARS**
Interdiction des jauges de plus de 1 000 personnes.
- 13 MARS**
Interdiction des jauges de plus de 100 personnes.
- 14 | 15 | 16 MARS**
Fermeture des établissements recevant du public (ERP) et confinement national.
- 18 MARS**
Annonce du fonds de secours du CNM de 11,5 millions €, avec un plafond à 8 000 €.
- Mise en place du fonds de solidarité de 1 milliard € (plafonné à 1 500 €) et des PGE.
- Mesure sur l'activité partielle (taux de 70 %).
- 25 MARS**
Parution du décret fixant les dispositions spécifiques à l'activité partielle (allocation versée à l'employeur au taux de 70 % notamment).

AVRIL

- 14 AVRIL**
Décret sur la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai.
- 15 AVRIL**
Un mois pour agir : communiqué de presse du PRODISS demandant au ministre de la Culture Franck Riester de construire un accompagnement structuré, et un plan de redressement massif pour le secteur.
- 16 AVRIL**
Communiqué de presse du PRODISS en réponse aux déclarations de Franck Riester sur les « grands et les petits festivals ».
- Demande au ministère de la Culture de reporter les dates limites d'obtention des agréments définitifs au 31 décembre 2020 pour le Crédit d'impôt pour le spectacle vivant.
- Transmission aux parlementaires d'informations sur la situation économique du secteur.

MAI

- 11 MAI**
Déconfinement et renouvellement de l'interdiction des jauges de plus de 5 000 personnes jusqu'au 31 août.
- 31 MAI**
Maintien de l'interdiction des jauges de plus de 5 000 personnes.
- 6 MAI**
Redotation du CNM à hauteur de 50 millions d'euros.
- 15 MAI**
Deuxième fonds de secours du CNM, avec un plafond à 45 000 €.

JUIN

- 02 JUIN**
Réouverture des ERP dans les zones dites « vertes ».
- 21 JUIN**
Passage en zone verte de l'ensemble du territoire métropolitain.
- Présentation du projet de loi de finances rectificative 3.

JUILLET

- LOI DU 9 JUILLET**
Sortie de l'état d'urgence sanitaire.
- 10 JUILLET**
Décret sur l'organisation de l'accueil du public dans les ERP (gestes barrières, port du masque, distanciation physique).
- 27 JUILLET**
Décret sur les dérogations possibles accordées par les préfets pour les autorisations de jauge supérieures à 5 000 personnes.
- 31 JUILLET**
Publication de la troisième loi de finance rectificative, réintégration des variétés, dont l'humour, dans le champ du CISV et premier dispositif d'exonération de cotisations sociales et aide au paiement de celles-ci.
- Annonce de la création du Fonds de sauvegarde du CNM.
- Relance du travail des commissions d'aide sélective du CNM.

- Réalisation pour le PRODISS d'une étude flash par EY estimant à 590 millions d'euros les pertes de chiffre d'affaires du spectacle vivant privé entre mars et mai 2020 et à 37 900 le nombre de personnes dont l'emploi serait menacé.
- 20 MARS**
Communiqué de presse du PRODISS demandant une dotation supérieure pour le fonds CNM.
- Sensibilisation du gouvernement (Premier ministre et ministre des Solidarités et de la Santé) sur les inquiétudes du secteur après les restrictions de jauges.
- Demande au ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion d'adapter le dispositif d'activité partielle afin que les adhérents du PRODISS puissent y avoir accès.
- Sensibilisation des ministères de la Culture et de l'Économie et des Finances sur les difficultés rencontrées par les adhérents avec les assureurs.
- Sensibilisation du ministère de la Culture quant aux inquiétudes du secteur relatives à la tenue des festivals d'été et aux répercussions économiques sur les adhérents du PRODISS et les territoires.

- 27 MAI**
Communiqué de presse du PRODISS pour demander au ministre Franck Riester un plan de concertation avec les professionnels relatif aux modalités de déconfinement.
- Réalisation d'une seconde étude d'impact par EY pour le PRODISS sur l'année 2021, prenant en compte un scénario noir sans reprise d'activité jusqu'à la fin de l'année (s'étant par la suite réalisé). Les pertes de chiffre d'affaires des adhérents du PRODISS sont estimées à - 84 % en 2021, soit 1,8 milliard d'euros. Leurs pertes nettes sont évaluées à 176 millions d'euros. Le risque financier est considéré comme majeur pour 51 % des entreprises adhérentes.

- Demande au Parlement et au Gouvernement de bonifier le CISV et de prolonger l'exonération de la taxe CNM dans le cadre de la troisième loi de finance rectificative.

- 20 JUILLET**
Communiqué de presse du PRODISS demandant à la nouvelle ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, des actes forts et immédiats pour la relance du spectacle vivant privé.
- 29 JUILLET**
Le PRODISS rencontre la nouvelle ministre de la Culture et défend des demandes fortes pour le secteur, 200 millions d'euros sont nécessaires.

- DÉCISIONS DES AUTORITÉS PUBLIQUES
- ACTION DE COMMUNICATION
- SOLLICITATION DES POUVOIRS PUBLICS
- PUBLICATION D'ÉTUDES

FRISE ACTIONS

produs

2020

AOÛT

Plan de relance : 220 millions € annoncés pour le spectacle vivant dans le cadre du plan de relance lors d'une réunion avec le Premier ministre et la ministre de la Culture. Le PRODISS était présent.

28 AOÛT

Communiqué de presse du PRODISS saluant les 220 millions € débloqués par le Gouvernement pour sauver les entreprises du spectacle vivant privé.

SEPTEMBRE

SEPTEMBRE | OCTOBRE
Discussions autour du projet de loi de finances 2021.

21 SEPTEMBRE

Communiqué de presse du PRODISS pour protester contre l'interdiction des spectacles dans certains départements et la nouvelle baisse des jauges.

Sensibilisation du Premier ministre sur l'absence de la culture et du spectacle vivant dans le plan de relance.

Demande à l'Assemblée nationale d'un plan de soutien au secteur dans le cadre du projet de loi de finances pour 2021.

Rencontre avec Bruno Studer, président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale.

Publication d'une enquête auprès des adhérents du PRODISS sur les annulations : 76 % des dates prévues entre septembre et décembre 2020 avant la crise ont été annulées ou reportées.

OCTOBRE

14 OCTOBRE

Décret sur la déclaration de l'urgence sanitaire le 17 octobre et mise en application du couvre-feu à 21h dans les métropoles (17 octobre), puis dans 54 départements (22 octobre).

16 OCTOBRE

Décret sur l'autorisation d'ouverture des lieux confiée aux préfets.

29 OCTOBRE

Décret sur le second confinement.

Lancement du fonds de compensation pour perte de billetterie du CNM (plafond de 500 000 €) : 40 millions €.

Lancement du fonds de sauvegarde du CNM (plafond de 100 000 €) : 16 millions €.

Plafond du fonds de solidarité augmenté à 10 000 €.

16 OCTOBRE

Communiqué de presse du PRODISS demandant au Gouvernement un assouplissement du couvre-feu à 21h, la garantie de l'inclusion des entreprises du spectacle vivant dans le cadre du fonds de solidarité et de l'exonération de cotisations sociales patronales, un moratoire sur les loyers, un renforcement du fonds de sauvegarde, un appui au CISV, une visibilité sur les modalités du fonds de compensation pour perte de billetterie et une prolongation de l'activité partielle jusqu'au 31 décembre.

Demande au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance d'un rescrit fiscal pour les entreprises du secteur suite à l'annonce de la déductibilité des aides exceptionnelles versées au titre de la crise actuelle de l'assiette du crédit d'impôt pour le spectacle vivant.

Demande aux parlementaires d'adapter l'accueil du public à la situation sanitaire locale et aux caractéristiques des établissements dans le cadre du projet de loi relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire.

Demande aux parlementaires et au Gouvernement de bonifier le CISV et d'annuler la perception de la taxe CNM dans le cadre du projet de loi de finances pour 2021.

Audition du PRODISS par la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi de finances pour 2021.

Audition avec Laurent Saint-Martin, Rapporteur général du budget, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2021.

Réunion avec le Premier ministre et la ministre de la Culture sur les conséquences du couvre-feu et son impact sur le secteur du spectacle vivant.

Participation du PRODISS à une table ronde, organisée par la Commission de la Culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, consacrée à la situation des salles de spectacle, de cinéma et de théâtre en France, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Installation d'un groupe de travail PRODISS sur le projet d'un concert-test.

NOVEMBRE

Annnonce du déconfinement sur le territoire national à partir du 15 décembre.

Budget du fonds de sauvegarde du CNM augmenté à 50 millions €.

Prolongation du fonds de compensation pour pertes de billetterie du CNM sur le premier semestre 2021.

Un fonds doté de 5 millions € est créé au CNM pour soutenir les diffusions alternatives.

26 NOVEMBRE

Communiqué de presse du PRODISS en réaction aux annonces de déconfinement du 15 décembre et appelant à la construction d'une trajectoire de reprise, au maintien des dispositifs de soutien et au renforcement du fonds de compensation billetterie.

DÉCEMBRE

14 DÉCEMBRE

Décret instauration un couvre-feu national à 20h.

30 DÉCEMBRE

Publication de la loi de finances pour 2021 avec l'adoption de trois mesures portées par le PRODISS : la prolongation du CISV jusqu'en 2024, l'assouplissement temporaire du critère de minimum de dates et de lieux et l'exonération de la taxe perçue par le CNM du 17 mars 2020 au 30 juin 2021. Un crédit d'impôt bailleur pour le mois de novembre est également mis en place. Le 2^e dispositif d'exonération de cotisations sociales et d'aide au paiement de celles-ci est instauré.

Fort renforcement du fonds de solidarité avec un plafond augmenté à 200 000 € par mois par groupe.

14 DÉCEMBRE

Communiqué de presse en réaction au report de la reprise des spectacles et au rejet du crédit d'impôt spectacle vivant à l'Assemblée nationale, en demandant un calendrier clair de reprise.

Demande à la ministre de la Culture et à la ministre du Travail de prolonger le dispositif d'activité partielle et de pouvoir choisir la meilleure option entre le fonds de solidarité et les fonds sectoriels.

- DÉCISIONS DES AUTORITÉS PUBLIQUES
- ACTION DE COMMUNICATION
- SOLLICITATION DES POUVOIRS PUBLICS
- PUBLICATION D'ÉTUDES

PANORAMA 2020 | 2021

FRISE
ACTIONS



20
21

JANVIER

2 JANVIER
Extension du couvre-feu à 18h dans 15 départements (2 janvier) et 25 départements (12 janvier), puis l'ensemble du territoire (16 janvier).

15 JANVIER
Annonce d'une année supplémentaire de différé de remboursement pour les PGE et de la préparation d'un nouveau dispositif de prise en charge des coûts fixes.

29 JANVIER
Communiqué de presse du PRODISS demandant des dispositifs sectoriels d'aide pour soutenir les festivals et annonçant l'organisation d'un concert expérimental avec l'AP-HP.

Mobilisation forte de janvier à mars du PRODISS et de ses représentants dans les commissions du CNM pour la refonte des différents commissions d'aide des organismes fusionnés dans le CNM et leur adaptation au nouveau périmètre.

FÉVRIER

26 FÉVRIER
Lettre ouverte du PRODISS au Président de la République alertant sur la situation des festivals et les conséquences sur les territoires et les jeunes.

Rencontre avec les cabinets de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et d'Alain Griset, ministre délégué en charge des PME.

12 | 18 FÉVRIER
Rencontres avec Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, pour alerter sur la situation des festivals d'été.

L'AP-HP prend part aux réflexions sur un concert-test.

MARS

19 MARS
Confinement local dans certains départements (en Île-de-France, Hauts-de-France et Paca) et interdiction des déplacements inter-départementaux.

Lancement du dispositif de prise en charge des coûts fixes sur le premier semestre 2021 pour les entreprises dépassant un plancher de chiffre d'affaires (1 million € mensuel ou 12 en annuel).

22 MARS
Organisation d'un hackathon à l'échelle européenne, dans le cadre du projet Safe, pour améliorer la sécurité des événements dans le cadre de la crise sanitaire.

Sensibilisation de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance sur les besoins du secteur, en particulier sur la bonification du crédit d'impôt pour le spectacle vivant et les dispositifs d'aide sectoriels.

Audition du PRODISS par la mission d'information sur les effets des mesures en matière de confinement (Sénat).

Poursuite du projet du concert-test.

AVRIL

2 AVRIL
Accueil du public assis dans le 3^e confinement national, interdiction de l'accueil des publics dans les ERP.

CNM : lancement du fonds de sauvegarde III (115 millions €) : plafond de 1,5 million €.

Redémarrage des nouvelles commissions d'aides sélectives du CNM.

12 AVRIL
Courrier au Président de la République lui demandant de soutenir l'organisation du concert expérimental.

13 AVRIL
Abstention du PRODISS lors du vote du fonds exceptionnel aux festivals du CNM pour souligner la nécessité de soutenir tous les festivals, y compris ceux contraints à l'annulation, et de leur donner plus de visibilité sur le cadre sanitaire.

14 AVRIL
Audition du PRODISS par le groupe d'études « Arts de la scène, arts de la rue et festivals en régions » du Sénat.

21 AVRIL
Réunion avec la ministre de la Culture sur la réouverture progressive des ERP.

MAI

1^{ER} MAI
Décret confirmant la fermeture des ERP jusqu'au 19 mai.

18 MAI
Décret annonçant les étapes de réouverture.

19 MAI
Accueil du public assis autorisé dans les ERP avec une jauge maximale de 35 % dans la limite de 800 personnes et des mesures de distanciation physique (un siège sur deux).

Lancement du fonds de soutien exceptionnel aux festivals (20 millions €).

11 MAI
Communiqué de presse du PRODISS annonçant un soutien au pass sanitaire, mais à certaines conditions : un dispositif temporaire et l'arrêt des mesures de distanciation et de limitation des jauges.

12 MAI
Communiqué de presse du PRODISS annonçant l'ouverture des inscriptions pour le concert-test Ambition Live Again.

29 MAI
Organisation du concert-test Ambition Live Again à l'Accor Arena.

Audition du PRODISS par le groupe d'études sur le spectacle vivant de l'Assemblée nationale.

Sensibilisation du Parlement et du Gouvernement sur les perspectives du secteur du spectacle vivant privé, au regard des annonces gouvernementales sur le déconfinement.

Information du Parlement sur l'action du PRODISS en faveur de la réouverture des lieux culturels.

JUIN

DÉCRET 1^{ER} JUIN (version 3 juin)
Accueil du public assis autorisé dans les ERP type L et type PA avec une jauge maximale de 35 %, dans la limite de 800 personnes pour les ERP type L et 1000 pour les ERP type PA ainsi que des mesures de distanciation physique (un siège sur deux).

DÉCRET 1^{ER} JUIN (version 9 juin)
Accueil du public assis autorisé dans les ERP type L et type PA, jauge à 65 % dans la limite de 5 000 personnes, généralisation du pass sanitaire, accueil des publics par groupe autorisé de 6 à 10 personnes.

9 JUIN
Mise en application du pass sanitaire et couvre-feu qui passe de 21h à 23h.

DÉCRET 1^{ER} JUIN (version 30 juin)
Fin des restrictions de jauges assises, maintien d'une restriction des jauges debout « indoor » à 75 %, port du masque obligatoire dans les événements de moins de 1 000 spectateurs (versus pass sanitaire au-delà).

Relance du fonds de compensation pour perte de billetterie, jusqu'au 30 septembre 2021, avec un nouveau mode de fonctionnement et un budget renforcé de 38 millions € supplémentaires annoncés par la MC.

Annonce par Bruno Le Maire du maintien de l'aide coûts fixes jusqu'en août et de l'extinction progressive du fonds de solidarité à l'horizon d'août.

Sensibilisation sur la situation et les perspectives du secteur dans le cadre du débat sur la reprise et la relance des activités culturelles organisée au Sénat.

Demande au Parlement et au Gouvernement de bonifier le CISV et de prolonger l'exonération de la taxe CNM dans le cadre du projet de loi de finances rectificative.

21 JUIN
Intervention du PRODISS lors de la réunion à l'Élysée, en présence du Président de la République, avec les représentants des discothèques et du monde de la nuit.

Prise de contact avec les nouveaux exécutifs régionaux, après les élections régionales de juin 2021.

- DÉCISIONS DES AUTORITÉS PUBLIQUES
- ACTION DE COMMUNICATION
- SOLLICITATION DES POUVOIRS PUBLICS
- PUBLICATION D'ÉTUDES

PANORAMA 2020 | 2021

PANORAMA 2020 | 2021

FRISE ACTIONS

produr

2021

JUILLET

19 JUILLET
Décret baissant le seuil d'application du pass sanitaire de 1000 à 50 personnes et généralisation pour tous les événements culturels à partir du 21 juillet, après l'allocution du Président de la République du 12 juillet.

AOÛT

05 | 07 AOÛT
Loi et décret sur l'élargissement de l'application du pass sanitaire pour accéder à différents ERP, notamment aux salariés.

SEPTEMBRE

29 SEPTEMBRE
Décret sur la possibilité d'une jauge debout pleine dans les salles de spectacle dans certains départements.

Le fonds de solidarité est prolongé en septembre mais pour la dernière fois. Le dispositif coûts fixes est également prolongé en septembre.

OCTOBRE

Activité partielle : prolongation du taux de 70% pour l'allocation versée aux entreprises justifiant d'une perte de CA supérieure à 80% jusqu'au 31 décembre 2021.

Les fonds de compensation et de soutien aux festivals du CNM sont prolongés jusqu'au 31 décembre 2021.

NOVEMBRE

03 NOVEMBRE
Décret inscrivant 40 nouveaux départements sur la liste des zones où une circulation élevée de l'épidémie est constatée, avec pour conséquence une baisse à 75% des jauges pour les concerts debout dans ces départements.

10 NOVEMBRE
Décret supprimant le plafond de 75% pour les jauges debout.

Mise en place de la nouvelle aide coûts fixes « rebond » généralisée aux entreprises de toutes tailles, sur une période unique : janvier | octobre 2021.

08 JUILLET
Communiqué de presse du PRODISS et de l'AP-HP annonçant des résultats de l'étude Spring organisée dans le cadre du concert-test Ambition Live Again.

08 JUILLET
Communiqué de presse du PRODISS annonçant le maintien de sa position de première organisation patronale de la branche du spectacle vivant privé en 2021.

Courrier au Président de la République et au gouvernement en réaction à l'allocution du 12 juillet sur la généralisation du pass sanitaire.

Réalisation d'une troisième étude d'impact par EY pour le PRODISS. La baisse de chiffre d'affaires des adhérents du PRODISS sur le second semestre 2021 est estimée à 60% en moyenne, avec des baisses beaucoup plus élevées pour certaines spécialisations. Les deux tiers des dirigeants ne prévoient pas un retour au niveau d'activité avant-crise avant le 3^{ème} trimestre 2022.

Conclusion d'un accord activité partielle longue durée au sein de la branche du spectacle vivant privé.

28 JUILLET
Intervention du PRODISS à la réunion organisée par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, et Alain Griset, ministre délégué en charge des PME, sur l'impact de la situation sanitaire sur la situation économique des secteurs culturels.

30 AOÛT
Participation du PRODISS à une réunion concernant l'impact de la crise sanitaire sur la situation économique du secteur en présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture et Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des petites et moyennes entreprises.

Rendez-vous avec Sylvain Maisonneuve, Conseiller ministériel en charge du commerce au cabinet d'Alain Griset, sur les sujets du pass sanitaire et de la reprise.

Transmission, au Parlement et au Gouvernement, d'une note de rentrée sur la situation du spectacle vivant privé et sur les propositions du PRODISS dans le cadre du projet de loi de finances pour 2022.

Audition avec Constance Le Grip, rapporteure pour avis, au nom de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, pour les crédits budgétaires de la mission Culture dans le cadre du projet de loi de finances pour 2022.

04 OCTOBRE
Communiqué de presse du PRODISS annonçant la mise en place d'une assurance mutualisée couvrant le risque COVID, proposée par trois acteurs de l'assurance (MAIF, AREAS, AON France) pour aider les professionnels du spectacle vivant à reprendre confiance et réinvestir dans la création.

Réalisation par EY d'une quatrième étude d'impact pour le PRODISS. Elle confirme que 2021 sera une seconde année noire pour le secteur, alerte sur la dégradation de la situation bilantielle des adhérents, avec un triplement du taux d'endettement. La réduction des effectifs, principalement due à des départs volontaires, laisse présager de graves difficultés de recrutement à venir.

Audition avec Dominique David, rapporteure spéciale sur la mission Culture et membre de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi de finances pour 2022.

Participation du PRODISS à une audition organisée par Michèle Victory, membre de la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, sur le bilan du quinquennat et les perspectives pour les années à venir, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2022.

Participation du PRODISS à une audition organisée par Marie-Ange Magne, rapporteure spéciale de la mission Médias, livre et industries culturelles à l'Assemblée nationale, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2022.

Alerte auprès du gouvernement et des parlementaires sur les conséquences catastrophiques de la nouvelle baisse des jauges debout à 75%.

Réalisation par Harris Interactive d'une étude sur les attentes des spectateurs après la crise sanitaire : Quel retour dans les salles pour les spectateurs de live ? Quelles nouvelles envies ? Quelles craintes ?

26 NOVEMBRE
Publication de l'étude SPRING AP-HP dans la revue *The Lancet Infectious Diseases*. Résultats définitifs du concert-test.

- DÉCISIONS DES AUTORITÉS PUBLIQUES
- ACTION DE COMMUNICATION
- SOLLICITATION DES POUVOIRS PUBLICS
- PUBLICATION D'ÉTUDES



LE TRAVAIL CONTINU ET PROACTIF MENÉ PAR LE PRODISS DANS UNE PÉRIODE MARQUÉE PAR LES INCERTITUDES, LES DOUTES, LES NÉCESSITÉS D'ADAPTATION CONSTANTES, A ÉTÉ LARGEMENT RECONNU, NON SEULEMENT PAR LES ADHÉRENTS ET ILS L'ONT EXPRIMÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE DES ADHÉRENTS DU 5 JUILLET 2021 MAIS AUSSI PAR LA PRESSE, SUITE À L'ORGANISATION DU CONCERT EXPÉRIMENTAL EN MAI 2021.

LES ADHÉRENTS

LES ADHÉRENTS DU PRODISS ONT SALUÉ LA COMPÉTENCE ET LE TRAVAIL INDISPENSABLE DE L'ÉQUIPE PERMANENTE, ASSURANT UNE TRANSMISSION RÉGULIÈRE DES INFORMATIONS À TRAVERS NOTAMMENT L'ENVOI DE LETTRES D'INFORMATION.

« **SUPER RÉACTIVITÉ.** »

« **LA COMMUNICATION A ÉTÉ RÉGULIÈRE PENDANT LA CRISE.** »

« **HYPER COMPÉTENCE DE L'ÉQUIPE PERMANENTE.** »

Dans la période, le PRODISS a su faire entendre la voix du spectacle vivant privé dans le débat public en établissant un trait d'union constant avec les pouvoirs publics.

« **TRÈS BON LOBBYING POLITIQUE CARACTÉRISÉ PAR LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ.** »

Malgré la diversité des positions de chacun, le PRODISS a veillé à mobiliser autour des enjeux de tous les acteurs et des métiers qui constituent l'écosystème du spectacle vivant privé. Le PRODISS défendait un secteur dans son ensemble.

« **LE PRODISS S'EST BIEN BATTU POUR L'ENSEMBLE DE SES ADHÉRENTS. IL A ÉTÉ LA RÉFÉRENCE CULTURE SOUVENT CITÉE PAR MADAME BACHELOT ET AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS EN GÉNÉRAL.** »

Les aides obtenues de la part du gouvernement par le biais du CNM et du plan de relance notamment sont le résultat d'un dialogue nourri et continu entre les ministères de la Culture et de l'Économie et le PRODISS.

« **LE PRODISS A PERMIS UN ESPACE D'ÉCHANGE ET DE DÉBATS.** »

Le PRODISS a grandi, dans l'opinion publique, prenant une place prépondérante dans les médias au cours des derniers mois, afin de mettre en avant les difficultés rencontrées par les acteurs du secteur et de proposer des solutions.

« **LE PRODISS EST TRÈS MÉDIATIQUE. IL A UNE PRÉSENCE IMPORTANTE DANS LES MÉDIAS.** »

« **LE PRODISS A ASSURÉ LA DÉFENSE SECTORIELLE FACE À UNE CRISE À LONGUE ÉCHÉANCE.** »

ILS ONT PARLÉ DE NOTRE ACTION



DANS LA PRESSE

Grâce à son caractère inédit et ambitieux, *Ambition Live Again* a bénéficié d'une large couverture médiatique. Le PRODISS a été identifié comme le porteur et l'organisateur du projet aux côtés de l'AP-HP, mais aussi comme un interlocuteur clé sur les sujets touchant au spectacle vivant. Quatre dépêches AFP et plus d'une vingtaine de titres de la presse nationale et régionale ont couvert l'événement, produisant près de 50 articles sur le sujet au total, relayé également par tous les grands médias audiovisuels, télévision et radio. Revue de quelques retombées au moment du concert expérimental.

« C'est Malika Séguineau, directrice générale du PRODISS, le syndicat des producteurs et patrons de salles, à l'origine de ce projet. Après de longs mois de travail avec la mairie de Paris, les hôpitaux de Paris, la Région Île-de-France, le ministère de la Santé, celui de la Culture et tant d'autres partenaires, elle est enfin arrivée à son but. Plusieurs passants la reconnaissent et lui crient "merci, merci !". L'intéressée sourit : "c'est cool. Je suis si heureuse qu'on soit arrivée au jour J après tant de mois de travail et j'espère qu'il en aura plein d'autres très vite ensuite. C'est déjà une première étape et on voit bien que les gens ont besoin de retourner au concert". »

LE FIGARO

« Ce concert du 29 mai 2021, c'est le premier grand show avec public debout depuis... quinze mois. "Un moment émouvant et historique", insiste le producteur Angelo Gopee, directeur général de Live Nation France. »

LE FIGARO

« "Que tout redémarre" C'était bien l'objectif de ce concert, sur lequel ont travaillé depuis huit mois le PRODISS (le syndicat national du spectacle musical et de variété), l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et la Mairie de Paris. Une ambition aussi affichée

par les personnalités politiques venues assister à la prestation de l'emblématique groupe de rock français. »

LE MONDE

« La collaboration de la science et du monde du spectacle, c'est tout le sens du projet « *Ambition Live Again* », le fameux concert-test du groupe Indochine qui aura lieu samedi 29 mai, à l'AccorHotels Arena, le palais omnisports de Paris-Bercy. Il s'est monté sur la volonté conjointe du PRODISS, syndicat d'organiseurs privés de spectacles vivants, et de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. »

FRANCE INTER

« On n'avait pas connu ce frisson depuis quinze interminables mois. Un concert debout, des bras qui se lèvent, des corps qui bondissent et dansent... Ce samedi, 18h30, une clameur immense monte de la fosse de l'Accor Arena. Quelque 5 000 fans masqués hurlent comme 20 000 à l'arrivée sur scène d'Indochine. Leurs idoles sont peut-être leurs sauveurs. C'est le concert de l'espoir. Si cette expérience clinique est concluante, elle permettra de mettre en place des protocoles sanitaires pour reprendre les concerts debout dès cet été. »

LE PARISIEN

« C'est une expérience scientifique qui va nous permettre demain de confirmer que nos lieux ne sont pas des foyers de contamination », a réagi Angelo Gopee directeur général de Live Nation France et vice-président du PRODISS (syndicat national du spectacle musical et de variété), alors qu'un concert-test pour étudier les conditions de réouverture des lieux de spectacle, fermés en raison de l'épidémie de Covid-19. « *Ambition Live Again* » a lieu à l'Accor Hotels Arena, à Paris, avec notamment Indochine. "Aujourd'hui c'est un jour extraordinaire, explique-t-il. On a besoin de réentendre les artistes et on a besoin de

partager ensemble des émotions qu'engendre la musique. »

FRANCE INFO

« Le 12 avril dernier, le PRODISS (le syndicat des principaux producteurs de spectacles) avait lancé un appel au gouvernement pour mener à bien ce projet, interpellant Emmanuel Macron. »

L'INTERNAUTE

« Monté en collaboration entre le syndicat d'organiseurs de spectacles privés, le PRODISS, et l'AP-HP, [le concert expérimental] doit permettre de démontrer qu'il n'y a pas de « sur-risque » à participer à un concert debout, réunissant plusieurs milliers de personnes masquées dans un contexte de circulation du virus. [...] "C'est porteur d'espoir", se réjouit Malika Séguineau, la directrice générale du PRODISS, qui a longuement travaillé pour que ce test advienne. »

L'EXPRESS

« Le ministre de la Santé, comme la ministre de la Culture, ont fait le déplacement. En coulisse Olivier Véran, évoque "le soulagement collectif" de voir ce concert test - maintes fois repoussé - se réaliser. "5 000 personnes debout dans une fosse, à danser comme des diables, ce sont des scènes dont on avait perdu la trace", lâche-t-il. »

L'EXPRESS

« Le PRODISS parle avec le ministère de la Culture, l'INSERM. »

PARIS MATCH

« Marie Sabot, élue du PRODISS, croisée dans les couloirs, se réjouit du "consensus" qui est en train de s'établir autour de la question "entre politiques, citoyens et professionnels du spectacle". »

TÉLÉRAMA

PANORAMA 2020 | 2021

PANORAMA 2020 | 2021

AMBITION LIVE AGAIN

RETOUR SUR UN CONCERT EXPÉRIMENTAL
SANS PRÉCÉDENT



LE 29 MAI 2021,

5 000 SPECTATEURS SE SONT RASSEMBLÉS

À L'ACCOR ARENA (PARIS) POUR ASSISTER À UN CONCERT
D'INDOCHINE UN PEU PARTICULIER. CES SPECTATEURS, AUXQUELS
S'AJOUTAIENT 2 500 MEMBRES DU GROUPE DE CONTRÔLE,
PARTICIPAIENT AU CONCERT EXPÉRIMENTAL « AMBITION LIVE
AGAIN », ORGANISÉ PAR LE PRODISS ET L'AP-HP,
ET DESTINÉ À DÉMONTRER L'ABSENCE DE RISQUE
SUPPLÉMENTAIRE DE CONTAMINATION DANS LES CONCERTS
EN JAUGE DEBOUT.



L'idée de cette expérimentation est née suite à la deuxième vague de septembre 2020. Si cette dernière a déçu une grande partie des espoirs de reprise rapide pour les professionnels du spectacle vivant, elle a renforcé une conviction du secteur : la nécessité de trouver des solutions pour vivre avec le virus, et surtout éviter à tout prix de nouveaux « stop and go » dévastateurs pour tout l'écosystème du spectacle. Ce concert expérimental devait donc permettre de prouver qu'il était possible d'organiser un concert rassemblant plusieurs milliers de personnes debout, dans une salle fermée, et sans distanciation physique, c'est-à-dire dans les conditions réelles et habituelles d'un tel événement, tout en garantissant pleinement la sécurité des participants.

L'objectif : permettre une reprise pérenne de l'activité et éviter de nouvelles fermetures, y compris lorsque le virus circule activement, ce qui était encore le cas en mai dernier lors de l'organisation du concert expérimental. Le PRODISS a travaillé sur le protocole sanitaire de cette expérimentation avec l'AP-HP et Constance Delaugerre, professeure de virologie à l'hôpital Saint-Louis, qui a porté le projet de l'étude clinique. Ce protocole, inédit en Europe de par son ampleur et sa robustesse scientifique, pose l'hypothèse qu'un dépistage systématique dans les trois jours maximum avant l'événement permet de contrôler le risque de transmission et la génération de foyers épidémiques lors du concert.

Des tests ont donc été organisés dans les 72 heures précédant le 29 mai ; les participants, tenus de porter un masque le soir du concert, devaient ensuite renvoyer un test à J+7. Les résultats des 5 000 personnes qui ont assisté au concert (groupe expérimental) ont ensuite été comparés aux résultats des 2 500 personnes du groupe de contrôle, qui n'ont pas assisté au concert et qui ont poursuivi leurs activités normales. Ces résultats ont conclu à un taux de contamination similaire entre les deux groupes et équivalent au taux estimé en Île-de-France au même moment. **Avec « Ambition Live Again », le PRODISS et l'AP-HP ont donc montré scientifiquement qu'avec les bons outils, les concerts – même debout, même sans distanciation – ne sont pas facteurs de risque.**

Cette expérimentation a permis d'accélérer la reprise des jauges debout, en confirmant l'absence de risque spécifique de contamination dans les concerts, alors que le virus circulait encore largement en France. Il a également redonné de l'espoir au public et à tous les acteurs de la filière, dans un climat alors très anxiogène quant à la reprise des spectacles et des activités culturelles en général. L'organisation de ce concert a été rendue possible grâce au soutien de partenaires institutionnels (ministère de la Culture, ministère des Solidarités et de la Santé, Région Île-de-France, Ville de Paris, Centre national de la musique, Sacem, Audiens) et privés, ainsi que grâce à l'implication de nombreux professionnels du spectacle vivant et des artistes Indochine et Etienne de Crécy, qui ont assuré le concert.

Enfin, le PRODISS remercie chaleureusement les 20 000 personnes qui se sont inscrites à l'expérimentation en seulement une semaine et les 7 500 d'entre eux qui ont été tirés au sort et qui ont joué le jeu jusqu'au bout pour aider à ce que les concerts debout puissent enfin reprendre de façon pérenne.

Interview

CONSTANCE DELAUGERRE

PROFESSEURE
EN VIROLOGIE À L'AP-HP

« Des centaines de professionnels ont travaillé ensemble sur un concert unique, atypique, à seule fin de trouver une issue favorable à la reprise du spectacle vivant »

DÉBUT 2021, ALORS QUE LES LIEUX CULTURELS RESTENT FERMÉS, L'IDÉE CHEMINE D'ORGANISER UN CONCERT-TEST QUI AIT VALEUR SCIENTIFIQUE. OBJECTIF : ROUVRIER LES SALLES SOUS PROTOCOLES SANITAIRES ET « NE PLUS JAMAIS REFERMER ». LES RÉSULTATS CONCLUANTS DU CONCERT-TEST D'INDOCHINE LE 29 MAI À L'ACCOR ARENA REDONNENT ESPOIR. RETOUR SUR LE PROJET AMBITION LIVE AGAIN AVEC CONSTANCE DELAUGERRE, PROFESSEURE EN VIROLOGIE À L'AP-HP (ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE PARIS), UNIVERSITÉ DE PARIS, CHARGÉE DU VOLET SCIENTIFIQUE DE L'OPÉRATION.

Comment avez-vous été amenée à piloter le volet scientifique SPRING* du concert-test Ambition Live Again?

Mi-janvier 2021, au cœur de la deuxième vague, la Mairie de Paris lançait une consultation auprès de différentes parties prenantes (représentants d'associations, acteurs culturels, responsables économiques, experts scientifiques). Le fil rouge : laisser la parole s'exprimer sur les conséquences du Covid, le confinement, les restrictions, etc.

Par la voix de Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP, le collège scientifique auquel je participais a suggéré d'expérimenter certaines problématiques. Personnellement issue de la recherche VIH depuis 25 ans, j'estime qu'on ne peut pas déconnecter la dimension sociétale de nos travaux et j'ai proposé de travailler sur les expérimentations pour sécuriser la réouverture des lieux culturels.

Quels étaient les objectifs du concert-test d'Indochine du 29 mai?

L'idée d'organiser un concert-test est, selon moi, une étape essentielle : elle doit permettre d'avoir de sérieuses hypothèses de travail pour élaborer les protocoles sanitaires indispensables à la reprise du spectacle vivant. Les contraintes artistiques liées à ce concert-test avaient clairement été identifiées par le PRODISS : jauge pleine, configuration debout sans distanciation physique. Ses principaux objectifs étaient de garantir la sécurité sanitaire des participants à un grand rassemblement « indoor », et d'évaluer certains dispositifs sanitaires que l'on pourrait ensuite adapter au gré de la circulation virale dans les régions.

AMBITION LIVE AGAIN SERVIRA DE CADRE AUX PREMIÈRES PISTES DU PASS SANITAIRE DÉVELOPPÉ VIA L'APPLI TOUS ANTICOVID

PANORAMA 2020 | 2021

Quels sont les résultats de l'étude SPRING* menée durant le live, quels protocoles sanitaires en ont découlé?

Près de 4 000 personnes ont assisté au concert, après avoir été testées négatives avec un test antigénique dans les 3 jours avant le concert. La salle était ventilée, du gel hydroalcoolique était à disposition et tous les participants étaient bien masqués (évalués dans le cadre de l'étude par des caméras couplées à un système d'intelligence artificielle, on a pu s'assurer que le masque était porté correctement sur le nez et la bouche à 91 %).

Résultat : après quatre heures de spectacle, aucun surrisque de transmission du virus n'a été constaté par rapport à un groupe témoin n'ayant pas participé au concert. De cela va découler la recommandation d'un protocole sanitaire adapté à ce type d'événement culturel, à savoir : un lieu « indoor » ventilé (efficace contre la transmission aérienne de ce type de virus), la vaccination ou le testing compris dans le pass sanitaire, sans oublier le duo gel-masque. Pour mémoire, lorsque Ambition Live Again est lancée, le pass sanitaire n'existe pas : le projet du PRODISS reposait alors sur l'idée que le gouvernement n'autoriserait une reprise des jauges debout que dans un cadre sanitaire strict, et nous avons proposé le testing comme condition d'accès avant le déploiement général de la vaccination à toutes les tranches d'âge. Finalement, Ambition Live Again servira de cadre aux premières pistes du pass sanitaire développé via l'appli Tous AntiCovid.

LES RÉSULTATS D'AMBITION LIVE AGAIN NOURRIRONT DES TESTS ULTÉRIEURS EN CAS DE NOUVEAU VARIANT

En tant que scientifique, quelle est, selon vous, l'utilité d'une telle opération pour les acteurs du spectacle vivant, sa raison d'être?

Elle a permis d'avancer sans attendre la vaccination et une hypothétique immunité collective : l'obtenir sur une épidémie d'un virus respiratoire peut prendre plusieurs années. Les résultats d'Ambition Live Again nourriront des tests ultérieurs en cas d'émergence de nouveaux variants, c'est une étape comparative qui permettra d'avoir de nouvelles hypothèses de travail. La raison d'être d'une telle opération, c'est la preuve scientifique que l'on a été capable de contrôler une infection respiratoire pendant un spectacle « indoor » sans respecter la distanciation physique, une démarche de long terme – aujourd'hui, le Covid, demain un autre virus.

Par ailleurs, il fallait, selon moi, agir pour des raisons à la fois sociétale et sectorielle, face à l'absence de prise de position des autorités sur la culture sur ce type de spectacles « complexes », interdits depuis mars 2020, et sans proposition pour les faire redémarrer.

IL FALLAIT AGIR POUR DES RAISONS À LA FOIS SOCIÉTALE ET SECTORIELLE, FACE À L'ABSENCE DE PRISE DE POSITION DES AUTORITÉS SUR LA CULTURE.

Quelle suite sera donnée à la publication de l'étude SPRING?

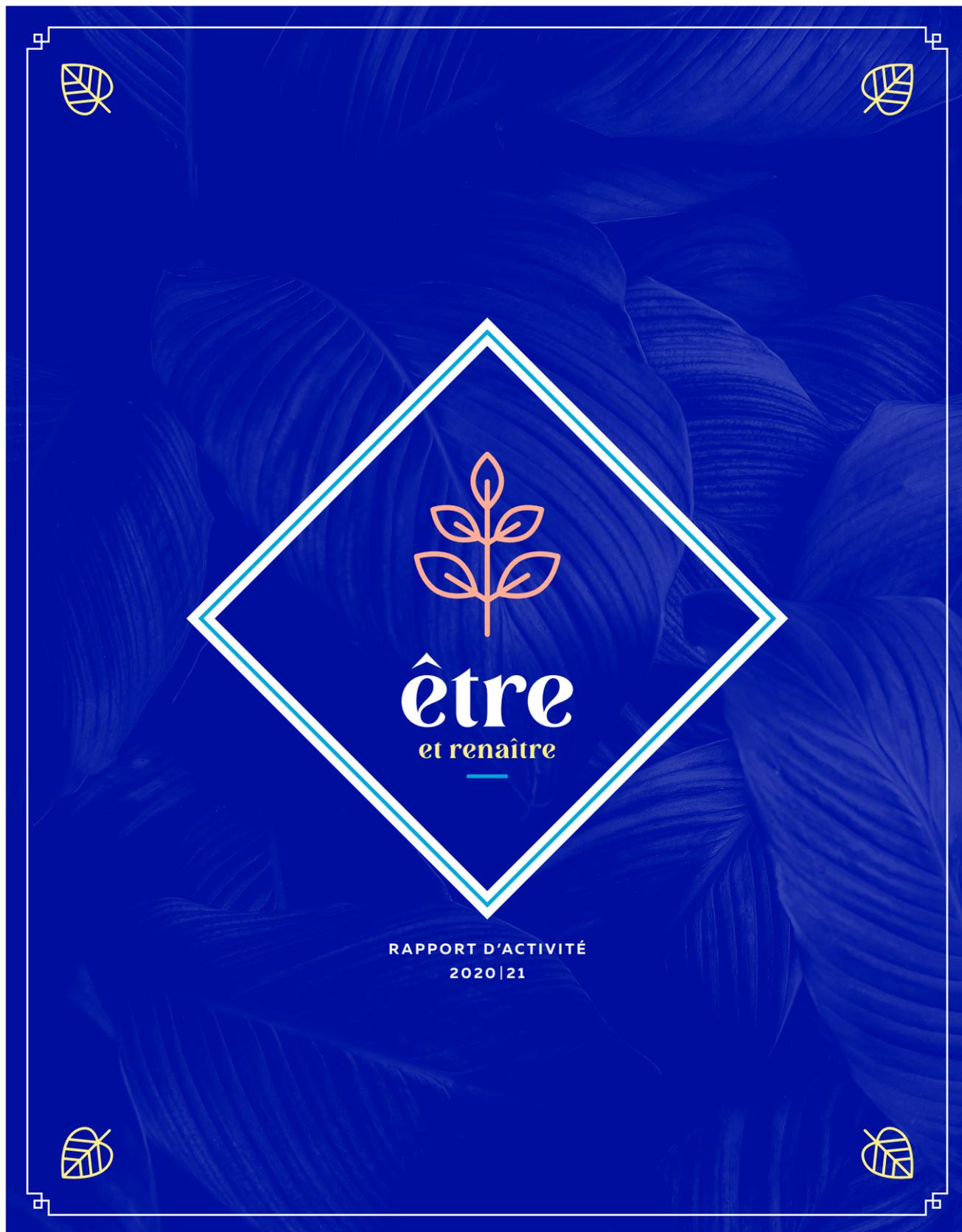
La synthèse des travaux de l'étude SPRING* a été publiée en novembre dans *The Lancet Infectious Diseases*, revue scientifique mondiale spécialisée sur les maladies infectieuses. Le budget (de l'ordre de 1,34 M€) et le temps investi pour une opération comme Ambition Live Again sont tels qu'il n'est pas possible de la reproduire aisément.

Beaucoup de ressources ont été mobilisées, notamment côté production : pour la première fois, sans doute, des centaines de professionnels ont travaillé ensemble sur un concert unique, atypique, à seule fin de trouver une issue favorable à la reprise du spectacle vivant.

* « Study on Prevention of SARS-Cov-2 transmission In a large Indoor Gathering even »

- Lien vers la publication du 26/11 dans la revue *The Lancet Infectious Diseases* : [https://www.thelancet.com/journals/laninf/article/PIIS1473-3099\(21\)00673-3/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/laninf/article/PIIS1473-3099(21)00673-3/fulltext)

- Lien communiqué de presse AP-HP du 27/11 : <https://www.aphp.fr/contenu/les-resultats-de-letude-spring-ap-hp-sappuyant-sur-le-concert-experimental-ambition-live>



2020 | 2021 DÉCHIFFRER ET COMPRENDRE

Toute crise appelle, une fois dépassée, un temps pour se poser, pour comprendre et décrypter ce qu'il s'est passé. Pour être armé face à l'avenir, au-delà des bilans chiffrés (voir encart ci-joint) il peut être utile d'en refaire le récit et tirer les enseignements de la période écoulée.

Les professionnels du spectacle vivant ont su, dès mars 2020, qu'ils seraient les premiers à fermer et les derniers à rouvrir.

Si ces longs mois de crise pandémique ont éprouvé le secteur dans la durée, le manque de visibilité constitue ce qui leur a fait le plus défaut pendant cette période, entre mise à l'arrêt total, couvre-feux et « stop and go » permanents.

Malgré cela, au gré de cette période - dont le récit est présenté ici à travers le regard de certains d'entre eux - les adhérents du PRODISS ont témoigné d'une capacité d'adaptation sans limite : des festivals qui inventent des événements bis, des salles de spectacle qui se transforment en vaccinodromes, des producteurs et des festivals qui ont été les premiers à expérimenter le pass sanitaire...

Leurs témoignages laissent également apparaître le fait que si l'État et le CNM ont su être au soutien (à travers le fonds de solidarité, le fonds de sauvegarde, les fonds sectoriels, le soutien à l'activité partielle, le PGE, etc.), c'est avant tout grâce à une volonté permanente de rechercher des solutions collectives et de collaborer que les entreprises ont tenu bon.

Un esprit d'unité et de solidarité nouveau qui a animé l'ensemble des adhérents du PRODISS tout au long de ces mois difficiles.

LA CRISE N'EST PEUT-ÊTRE PAS TOTALEMENT DERRIÈRE NOUS, MAIS SES ENSEIGNEMENTS SONT DÉJÀ LÀ.



EN CHIFFRES

Depuis mars 2020, le PRODISS a régulièrement traduit en chiffres la crise traversée par ses adhérents, notamment à travers quatre études d'impact réalisées en collaboration avec le cabinet EY. 2020 a été une année noire pour le secteur avec une perte de chiffre d'affaires estimée à **-83%** par rapport à 2019. En juin 2020, le cabinet EY estimait que **51%** des adhérents du PRODISS couraient un risque financier majeur en 2020 ou 2021. Grâce au soutien renforcé de l'État et à l'action du CNM, les entreprises ont pu être maintenues à flot et sauvegardées.

Cependant, elles ont traversé une seconde année noire en 2021. Au global, sur cette année, la baisse de chiffre d'affaires par rapport à 2019 est estimée entre **75** et **82%**. Depuis la réouverture, les ventes de billets redémarrent, mais sur un rythme lent. Entre juin et septembre 2021, les ventes de billets de concerts étaient en **baisse de 50%** par rapport à la même période en 2019. Selon une étude réalisée fin octobre 2021 par Harris Interactive pour le PRODISS, les spectateurs habituels du live sont freinés par les contraintes sanitaires, mais également par l'incertitude sur l'évolution de la situation et par l'envie de rattraper en priorité d'autres activités dont ils ont été privés, comme voir leurs proches.

Deux autres points d'alerte ressortent aujourd'hui des diagnostics chiffrés. Le premier concerne la dégradation bilantielle des entreprises, avec un taux d'endettement qui a triplé entre septembre 2019 et septembre 2021. Le second est la crainte d'une crise de recrutement à venir, les effectifs permanents et intermittents ayant fortement diminué pendant la crise (de respectivement de **-18** et de **-63%**), principalement sous l'effet de départs volontaires. Des signaux que le PRODISS suivra sur les prochains mois.

INTERVIEW JEAN-PAUL ROLAND

DIRECTEUR
GÉNÉRAL
LES EUROCKÉENNES
DE BELFORT



FESTIVALS : « NOUS SOMMES DES OPTIMISTES DE PROFESSION »

Véritable institution dans le paysage des festivals en France, Les Eurockéennes de Belfort réunissent chaque année 135 000 festivaliers en plein air sur trois jours. Jean-Paul Roland, Directeur du festival et membre du Bureau du PRODISS, revient sur deux années, entre annulation et réinvention.

COMMENT LES EUROCKÉENNES ONT-ELLES TRAVERSÉ LA PÉRIODE 2020-2021 ?

Ces deux années ont évidemment été éprouvantes, mais sans se ressembler. En 2020, nous avons découvert la pandémie, avec stupeur, comme tout le monde, et avons dû annuler Les Eurockéennes et rembourser les festivaliers. Cela a été un déchirement, suite auquel il a fallu nous reporter sur nos partenaires, locaux, nationaux, nos sponsors et mécènes... ainsi que vers le public. Nous avons beaucoup communiqué pour expliquer notre situation, et heureusement les aides publiques sont arrivées rapidement.

« NOUS RÉFLÉCHISSONS
À PÉRENNISER
CE FORMAT DE CRISE
POUR LE CHANGER
EN OPPORTUNITÉ
DE LONG TERME »

« EN 2021,
SUR LES
114 FESTIVALS
ADHÉRENTS
AU PRODISS
29 % ONT ANNULÉ
PUREMENT
ET SIMPLEMENT »

QUELS ONT ÉTÉ LES GRANDS ENJEUX BUDGÉTAIRES POUR LES FESTIVALS ?

Pour des structures mono-activité comme les festivals, l'annulation revient à annuler l'année entière. Malgré les États Généraux des Festivals et l'annonce du fonds de soutien exceptionnel aux festivals, l'angoisse de refaire une année noire était bien présente. Globalement, en 2021, sur les 114 festivals adhérents au PRODISS, 29 % ont annulé purement et simplement, 11 % ont maintenu leur forme initiale (souvent des festivals « indoor » de moins de 1 000 personnes) et 60 % se sont adaptés en changeant de format.

Les aides sectorielles, combinées aux fonds de solidarité, ont été une bouée de sauvetage incontestable pour traverser cette tempête. À l'heure de l'arrêt des aides, le défi est désormais celui des retrouvailles avec le public. On a certes besoin de locomotives, de grands événements fédérateurs, mais le retour d'une pleine croissance dans le secteur se fera en combinant tous les formats.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LA SAISON 2022 ?

Nous sommes des optimistes de profession, alors nous abordons 2022 avec confiance. On va toutefois se retrouver en situation de suroffre car de nombreux artistes, spectacles, festivals vont être programmés, et les budgets des ménages ne suivront pas forcément. Il faudra donc réinventer des modes d'accueil, de marketing culturel, de relations aux festivaliers et au territoire. Pour nous, dont le public est très jeune, il faudra aussi porter une attention particulière à l'attente des primo-accédants pour les grands événements musicaux. Mais la crise a été une occasion de tester la fidélité de nos mécènes, et on a pu voir qu'elle était intacte, grâce notamment à notre relation de proximité. Et cela est vraiment un motif de sérénité et de confiance.

COMMENT AVEZ-VOUS MENÉ LES CONCERTATIONS AU SEIN DU PRODISS ?

Au plus fort de la crise, il a fallu trouver des terrains d'entente entre les organisateurs de festivals et les producteurs pour couvrir les frais d'annulation. Assez vite, nous sommes arrivés à un agrément permettant de reporter les artistes d'une édition sur l'autre. Tout le monde traversait la même épreuve, il fallait éviter d'ajouter des problèmes juridiques et des tensions internes au secteur à cette situation déjà critique.

Nous pouvons nous féliciter de ce que le PRODISS ait su être proactif et faire bénéficier l'ensemble de la filière de sa force de négociation vis-à-vis des pouvoirs publics et des professionnels. Au-delà de quelques différences compréhensibles de visions stratégiques, le secteur était globalement unifié dans cette épreuve.

Il est également bon que les festivals de musiques actuelles aient pu réapparaître dans le radar du ministère de la Culture. Retrouver un lien vertueux avec l'État permettra d'aider à la reprise. Reste à la concrétiser sur le long terme.

« À L'HEURE
DE L'ARRÊT
DES AIDES,
LE DÉFI EST
DÉSORMAIS
CELUI DES
RETROU-
VAILLES
AVEC LE
PUBLIC »



AURÉLIEN BINDER

PRÉSIDENT
DE FIMALAC
ENTERTAINEMENT

FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER

GÉRANT
LES PRODUCTIONS LABEL LN

GILLES PETIT

CO-GÉRANT
DE LITTLE BROS. PRODUCTIONS

PRODUCTEURS ET DIFFUSEURS : REGARDS CROISÉS SUR LA PÉRIODE ET SUR L'AVENIR

À l'heure du bilan de la période de crise pandémique, trois producteurs et diffuseurs, membres du bureau du PRODISS, reviennent sur cette période, font le point sur la reprise depuis l'été 2021 et dessinent des perspectives pour 2022 et au-delà.

COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU LA PANDÉMIE, DU PREMIER CONFINEMENT À AUJOURD'HUI?

AURÉLIEN BINDER

Nous sommes des métiers de l'événementiel. Nous avons avant tout besoin de visibilité. Or, pendant toute cette période, nous n'avions rien à quoi nous raccrocher. Nous avons plusieurs fois eu le sentiment de pouvoir repartir... pour finalement devoir tout annuler. L'un des effets de la crise que nous observons aujourd'hui est l'effet d'entonnoir, créé par le décalage systématique de nos concerts. Nous avons une offre sans précédent. Sans compter les artistes internationaux qui vont bientôt revenir.

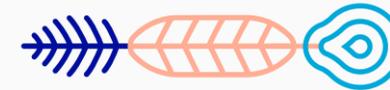


FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER

Une structure comme la mienne (Label LN) s'est arrêtée le 13 mars 2020 et a repris le 23 juin 2021. Nous n'avons même pas pu profiter de la petite fenêtre de tir de l'automne 2020 car, dans l'Est de la France, notre zone d'activité, certains départements étaient classés rouge.

Les retrouvailles du 23 juin 2021 ont été excitantes mais aussi teintées d'inquiétude. En juillet, nous avons été parmi les premiers à expérimenter le pass sanitaire. Il était encore mal compris par le public. Cette crise nous a amenés à tutoyer des frontières de responsabilités dont nous n'avions pas l'habitude, nous avons eu le sentiment que nous étions responsables de tout, alors que le sanitaire, ce n'est pas notre métier.

« CETTE CRISE NOUS A AMENÉS À TUTOYER DES FRONTIÈRES DE RESPONSABILITÉS DONT NOUS N'AVIONS PAS L'HABITUDE »



GILLES PETIT

Lors des confinements et de l'arrêt des spectacles, nous nous sommes projetés vers la reprise et avons cherché à utiliser ce temps positivement, pour répéter et créer des spectacles.

En ce qui me concerne, en tant que producteur d'humour, le stop and go nous a tout de même permis d'arriver à faire certaines choses. Par exemple, en septembre/octobre 2020, nous avons réussi à reprendre un peu d'activité avant le deuxième confinement.

Cela étant, entre juillet 2020 et juin 2021, j'ai fait seulement 10% de mon chiffre d'affaires de 2019. Avec les réouvertures et le pass sanitaire, nous avons espéré, avec un peu de naïveté, que le public reviendrait comme avant, or ce n'est pas ce que l'on observe pour le moment.



AURÉLIEN BINDER
PRÉSIDENT
DE FIMALAC
ENTERTAINEMENT

FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER
GÉRANT
LES PRODUCTIONS LABEL LN

GILLES PETIT
CO-GÉRANT
DE LITTLE BROS. PRODUCTIONS

PERCEVEZ-VOUS DES CHANGEMENTS DANS LES HABITUDES DES SPECTATEURS?

AURÉLIEN BINDER ———
Je m'interdis d'avoir une boule de cristal. Nous pensions être submergés par les demandes et l'envie des spectateurs de retrouver les salles de spectacle, force est de constater qu'il y a un grand attentisme. C'est une fausse reprise. À cela, il y a plusieurs raisons. Notre métier et notre secteur sont liés à la liberté. Comment faire comprendre à des spectateurs qui ont envie de consommer quelque chose de libre qu'il faut instaurer un système de contraintes? Par ailleurs il y a des spectacles qui sont des reports du printemps 2020, que l'on propose donc hors de leur contexte initial.

« COMMENT FAIRE COMPRENDRE À DES SPECTATEURS QUI ONT ENVIE DE CONSOMMER QUELQUE CHOSE DE LIBRE QU'IL FAUT INSTAURER UN SYSTÈME DE CONTRAINTES ? »

GILLES PETIT ———
Le PRODISS a lancé une enquête avec Harris Interactive pour étudier le comportement du public. Ce que l'on observe c'est que les comportements d'achat de billets ont changé avec, notamment, la progression des achats de dernière minute.

« JE VENDS 50 % DES BILLETS DE MES SPECTACLES 48 H AVANT LA DATE, ÇA NE S'EST JAMAIS VU. »

FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER ———
Nous avons sans doute fantasmé sur une reprise plus dynamique que ce qu'elle a été. Rapidement nous avons voulu mettre cela sur le compte du pass sanitaire, c'était peut-être vrai au début mais plus aujourd'hui. Cette « déshabitude » d'aller voir des spectacles est sans doute liée au fait que les consommations du public ont changé pendant cette longue période d'interruption. Je ne dis pas que les personnes n'ont plus envie de venir au concert, mais qu'elles n'en ont peut-être plus le réflexe. Notre problématique c'est de trouver les leviers pour casser cette « déshabitude ».

COMMENT JUGEZ-VOUS L'ACCOMPAGNEMENT DES POUVOIRS PUBLICS DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE?

AURÉLIEN BINDER ———
Il faut être extrêmement reconnaissant à l'égard des dispositifs d'activité partielle. Cependant, une société comme Fimalac Entertainment, filialisée et avec un chiffre d'affaires important, a été moins bien accompagnée par les dispositifs transversaux. Il y a aussi eu un soutien remarquable des municipalités et agglomérations dont nous gérons les salles en gestion déléguée, soit en octroi de subvention, soit en exemption de loyer.

GILLES PETIT ———
La chose qui a été la plus importante a été le fonds de solidarité et les fonds sectoriels mis en place par le Centre national de la musique (CNM), comme le fonds de sauvegarde. Les dispositifs comme l'activité partielle ont aussi été essentiels pour maintenir l'emploi. Pour élargir la question, du point de vue de nos relations avec le secteur bancaire et des PGE (prêts garantis par l'État), nous avons rencontré quelques soucis, les banques n'ont pas toutes été au rendez-vous de ce financement.

EN 2022, QU'ATTENDEZ-VOUS DES POUVOIRS PUBLICS?

AURÉLIEN BINDER ———
Aujourd'hui, dans notre secteur, il n'y a pas de vrai dispositif d'accompagnement de la reprise. Il faudrait, sur septembre-décembre 2021, un dispositif qui permette d'aider les entreprises du secteur ayant un excédent brut d'exploitation négatif.

FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER ———
Il faut que le CNM reste à nos côtés pour continuer à identifier les dispositifs que nous pourrions mettre en place. Il faut aussi que l'on reprenne attache avec les talents de demain. C'est là également que le CNM doit nous aider.

GILLES PETIT ———
Le Crédit d'impôt pour le spectacle vivant est, selon moi, la mesure la plus importante pour soutenir la reprise. C'est ce qui va nous permettre d'engager des dépenses de développement sur des spectacles. Il serait bien de le bonifier pour une période de 3 à 5 ans.

QUEL A ÉTÉ LE RÔLE DES DISTRIBUTEURS (BILLETTERIE) DURANT LA PANDÉMIE?

AURÉLIEN BINDER ———
Pour une large part, les services de billetterie ont conservé la trésorerie des ventes de spectacles qui n'ont pas eu lieu. Et dans de nombreux cas, les spectateurs n'ont pas été remboursés sans que, pour autant, les acomptes de billetterie soient versés aux producteurs. Il faudrait, à l'avenir, sécuriser la chaîne de remboursement du spectateur.

GILLES PETIT ———
Pendant la crise, certains spectateurs ont eu des difficultés à se faire rembourser leurs billets. Cela a pu créer une incertitude et peut expliquer certaines réticences à réserver aujourd'hui.

QUE PRÉVOYEZ-VOUS POUR VOTRE ACTIVITÉ EN 2022?

FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER ———
Je vois la saison 2021/2022 comme une saison de transition. L'arrêt de la machine pendant 18 mois a eu des conséquences pour les intermittents, certains ont changé de métier. Vu le nombre de spectacles annoncés, on risque de connaître en 2022 une pénurie de prestataires techniques. Nous allons vivre une période qu'on n'a jamais connue, il n'y a jamais eu une telle offre de spectacles. J'ai un peu peur que ce soit trop pour le public.

« NOUS ALLONS VIVRE UNE PÉRIODE QU'ON N'A JAMAIS CONNUE, IL N'Y A JAMAIS EU UNE TELLE OFFRE DE SPECTACLES. »

EN TANT QUE PRODUCTEUR OU DIFFUSEUR, QUE PENSEZ-VOUS DEVOIR CHANGER À L'AVENIR DANS VOTRE MANIÈRE DE TRAVAILLER?

AURÉLIEN BINDER ———
Pendant la crise, il y a eu des exhortations à se réinventer. Notre spécialité, dans le spectacle vivant, c'est de faire se rencontrer « en vrai » un public et des artistes. Cela ne va pas changer. En revanche, la réinvention va résider dans la manière d'aller parler à notre public, notamment via les canaux digitaux de promotion.

FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER ———
Nous réinventer, cela peut se faire en lien avec le CNM, pour regarder de quelle manière on peut être encore plus solidaires dans les territoires. C'est sain d'être concurrents, mais il y a aussi des moments où l'on pourrait davantage mettre l'accent sur le commun.

INTERVIEW CÉLINE GARNIER

DIRECTRICE
DU ZÉNITH AMIENS MÉTROPOLE



SALLES DE SPECTACLE :
« CELA VA DANS LE BON SENS.
MAIS IL FAUT AUSSI RESTER
À L'ÉCOUTE DES ATTENTES
DE NOS PUBLICS »

Accueil d'activités locales, vaccinodromes, reprise, comment les grandes salles dans les territoires ont-elles vécu la période et comment préparent-elles 2022 ? Céline Garnier, directrice du Zénith Amiens Métropole, nous répond.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE ZÉNITH D'AMIENS ?

Le Zénith d'Amiens est un bâtiment inauguré en 2008 avec une jauge de 6 000 personnes en assis/debout et de 4 700 en tout assis. En règle générale, sur l'année, nous avons entre 60 et 70 séances. Une des particularités du Zénith d'Amiens est d'avoir beaucoup développé les partenariats avec les entreprises locales. Nous avons mis en place tout un système de salons privés. Une autre spécificité est qu'étant proches de Paris, nous recevons beaucoup de pré-productions et de créations.

EN TANT QU'EXPLOITANTE DE SALLE, COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU LA PANDÉMIE ?

Entre mars 2020 et mai 2021 nous avons développé des actions de solidarité avec les acteurs culturels locaux. Nous avons accueilli l'orchestre de Picardie qui n'avait plus de lieu de répétition et d'enregistrement (en effet, à un moment, la pratique des instruments à vent exigeait quatre mètres de distanciation). L'école de cirque d'Amiens est aussi venue faire des stages de trapèze. Et, de mai à août 2021, nous avons accueilli un vaccinodrome. La période nous a permis de renforcer de nombreuses relations au niveau local, notamment avec d'autres salles. Et nous avons essayé de tout faire pour maintenir le moral des équipes.

« LA PÉRIODE NOUS A PERMIS DE RENFORCER DE NOMBREUSES RELATIONS AU NIVEAU LOCAL »

DE QUELLES AIDES AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ ?

Nous avons eu accès en juin 2021 au Fonds de sauvegarde 3 mis en place au sein du Centre national de la musique. Ce n'était pas gagné dans la mesure où, comme d'autres Zénith en France, nous avons le statut de société d'économie mixte (SEM). Or, au départ, le fonds de sauvegarde ne nous était pas ouvert alors même que nous sommes des sociétés de droit privé et que notre système économique est similaire à celui des autres zéniths. Nous avons également été éligibles à la commission 6 du CNM pour les équipements des salles (alors qu'elle était, jusque-là, réservée aux salles de moins de 2 000 places). Celle-ci nous permettra de financer des investissements. Enfin, la métropole nous a permis de ne pas payer notre loyer durant la crise sanitaire et nous avons négocié l'allongement de deux ans de notre concession.

« NOUS AVIONS BEAUCOUP DE CRAINTES AU DÉPART QUANT AU FAIT DE POUVOIR RETROUVER NOS PRESTATAIRES TECHNIQUES CLÉ »

AUJOURD'HUI RENCONTREZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À TROUVER LE PERSONNEL NÉCESSAIRE À VOTRE ACTIVITÉ ?

Dans cette période complexe, de nombreuses personnes ont changé de vie et ont retrouvé des postes dans d'autres activités jugées moins contraignantes que le spectacle. Nous avons beaucoup de craintes au départ quant au fait de pouvoir retrouver nos prestataires techniques clé. Nous pensions redémarrer la saison 2021/2022 avec difficulté, mais au final, nous avons réussi à retrouver des équipes. Une des difficultés que nous avons eues est de trouver des prestataires disponibles dans certains secteurs, notamment les traiteurs et les prestataires techniques, qui manquent de main d'œuvre pour faire face à la forte demande dans le domaine événementiel.

OBSERVEZ-VOUS UNE ATONIE DE LA BILLETTERIE ET DES CHANGEMENTS DANS LES COMPORTEMENTS DU PUBLIC ?

Le mois de septembre n'a pas été simple. Avec les gros problèmes de remboursement des points de vente et l'arrivée éventuelle d'une nouvelle vague Covid, le public est resté en « pause ». Le fait que la grande majorité des productions ait maintenu les dates de cet automne a grandement contribué à booster la confiance du public. La billetterie est désormais sur « on ». Cela va donc dans le bon sens.

Nous avons repris le 2 octobre 2021. Pour le moment, en moyenne, nous avons entre 10 et 14 % de no-shows pour les concerts reportés et 4 % pour les autres. Il faut rester à l'écoute des attentes de nos publics et s'adapter en permanence à l'évolution de la crise sanitaire. Le public est ravi de retrouver les sensations du live.

QUELS SONT LES DÉFIS ET LES RISQUES POUR 2022 ?

L'épée de Damoclès est le retour d'une vague Covid. Si cela arrive, ce sera catastrophique. Mais j'ai bon espoir qu'en janvier 2022 la billetterie reparte bien. Nous avons encore une problématique sur les délais de remboursement de la billetterie. L'idée que l'on puisse se faire rembourser jusqu'à cinq ans après un spectacle nous met face à beaucoup d'incertitudes économiques. La TVA sur la billetterie est également un problème pour les salles en périphérie de ville. Sur l'aspect événementiel, on ne s'attendait pas à faire autant d'événements d'entreprises en septembre 2021, ce fut une belle surprise. Nous avons eu le sentiment que les entreprises avaient besoin de remobiliser leurs équipes. Je suis persuadée que cela va continuer, même si ces événements s'organisent à la dernière minute.

SALLES DE SPECTACLE : «TOUT SE JOUE MAINTENANT»

Situé en plein cœur de Paris, le Duc des Lombards est l'un des plus petits clubs de jazz d'Europe. Cette salle de concert intimiste et iconique accueille deux concerts de 68 spectateurs chaque soir, pour environ 30 000 billets annuels vendus en période normale. Sébastien Vidal, directeur artistique et membre du Comité Salles du PRODISS, revient sur dix-huit mois d'incertitude et d'inventivité.

« LES AIDES
QUE NOUS
AVONS REÇUES
NOUS DONNENT
LA RESPONSABILITÉ
DE NOUS
MODERNISER »

QUEL EST VOTRE VISION DES DIX-HUIT MOIS ÉCOULÉS ?

Je porte un regard doux-amer sur cette période extrêmement douloureuse. Comme toutes les salles de spectacle, nous avons été les premiers à fermer et à vivre dans l'incertitude totale pendant un an et demi. Pourtant, c'était aussi un moment fort pour le secteur, et parfois même enthousiasmant, avec la recherche permanente de solutions collectives. Une vraie communauté s'est formée au sein des membres du PRODISS, une vraie force de solidarité et d'amitié permettant de se battre ensemble pour imaginer les meilleurs mécanismes à mettre en place et à négocier avec le gouvernement. Il y aura un avant et un après-Covid, car malgré les différences d'échelle et de métier, tous les acteurs de ce secteur sont mus par une passion commune que la pandémie n'aura pas brisée. La musique est le sens de nos vies, et la crise nous a permis de renforcer nos liens.

« TOUS LES ACTEURS
DE CE SECTEUR SONT MUS
PAR UNE PASSION COMMUNE
QUE LA PANDÉMIE N'AURA
PAS BRISÉE »

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS 2022 ET AU-DELÀ ?

C'est important de vendre des billets mais également de créer l'habitude de fréquenter la salle, de faire revenir des gens dans un lieu qu'ils identifient et qu'ils aiment, qui ne soit pas une salle de concert interchangeable. Nous sommes un lieu de vie à part entière.

Tout se joue maintenant. Les aides que nous avons reçues, et qui nous ont permis de tenir, nous donnent la responsabilité de nous moderniser, d'améliorer l'accueil des publics et des artistes, et de participer à la diffusion aussi. Il faut continuer à soutenir le spectacle vivant pour conserver la diversité de nos modèles.

« LA PANDÉMIE
NOUS OBLIGE
À L'EXCELLENCE,
À PROGRAMMER
DES SPECTACLES
INCROYABLES »

INTERVIEW SÉBASTIEN VIDAL

DIRECTEUR
ARTISTIQUE
DU DUC
DES LOMBARDS



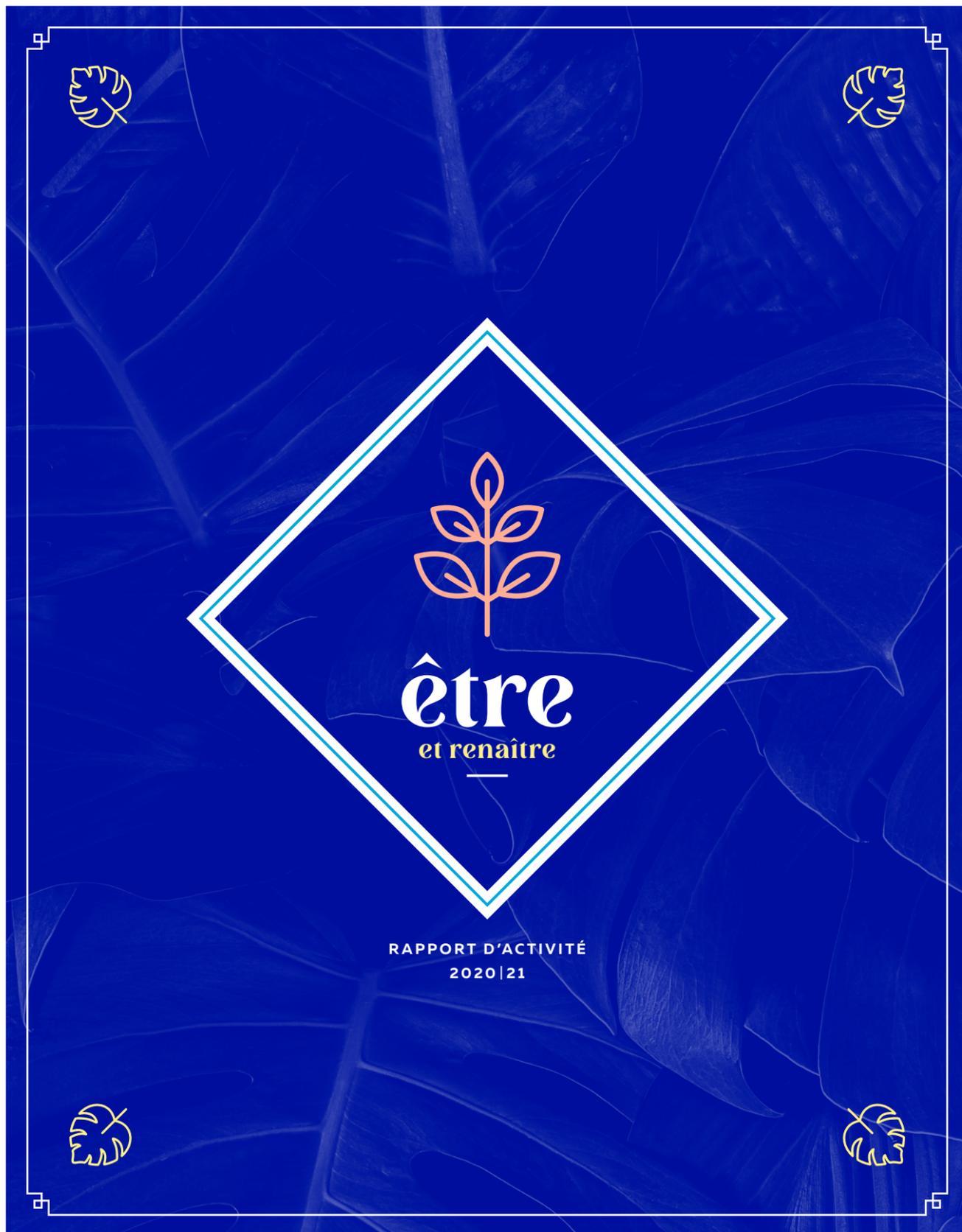
COMMENT, AU DUC DES LOMBARDS, VOUS ÊTES-VOUS ORGANISÉS DANS LA CRISE ?

Le plus difficile a été de maintenir une équipe engagée et motivée malgré la tristesse et l'incertitude de la période. Il a fallu trouver les moyens d'organiser des concerts en streaming et de continuer à faire notre métier. On a dû inventer des solutions et j'ai parfois eu l'impression de me transformer en producteur de télévision. À l'été 2020, nous avons rouvert trop vite, alors que le public n'était pas prêt à sortir de nouveau. Cela fut un échec. À l'automne, nous reprenions le streaming et l'hiver a été ensuite interminable. C'est enfin en juin 2021 que nous avons pu rouvrir, en proposant des jam sessions gratuites, attirant un public plus jeune et plus mélangé que traditionnellement. Au Duc, nous avons décidé cet été d'ouvrir gratuitement le lundi et le mardi, avec une prise en charge des cachets d'artistes via notre fondation. Depuis, le redémarrage se passe bien malgré les difficultés de billetterie et les remplissages de dernière minute qui sont très angoissants. Tout continue à se jouer maintenant et l'enjeu est de maintenir le lien avec les publics. La pandémie nous oblige à l'excellence, à programmer des spectacles incroyables, à réfléchir beaucoup plus pour proposer des événements excitants et séduire le public. On est obligés aujourd'hui d'être beaucoup plus généreux et créatifs car il y a une concurrence pléthorique entre musique, cinéma, théâtre...

CONSTATEZ-VOUS DES CHANGEMENTS DANS LES USAGES DE VOS PUBLICS ?

Les problèmes de billetterie sont dus, selon moi, à la perte de confiance dans le long terme : personne n'est totalement sûr que les spectacles auront lieu. De même, le taux de no-show est ébouriffant : les gens oublient qu'ils avaient des places pour un concert acheté longtemps avant. Le public traditionnel du Duc n'a pas été très rapide à revenir, à cause du climat anxieux généralisé autour des spectacles et de l'idée fautive qu'on s'y contaminerait plus qu'ailleurs. Notre public historique est moins réactif mais nos spectacles gratuits ont attiré un public nouveau, étudiants, jeunes, qui ne fréquentait pas le Duc auparavant. À ce titre le pass Culture a été très efficace. Cette génération Deezer / Spotify apporte un renouveau, un mélange des genres et a une connaissance pointue du jazz. Ils connaissent les programmations et sont très influencés par les scènes anglaises ou afro-caribéennes par exemple. Ils sortent le jazz de son image élitiste.

On ne peut plus exploiter nos salles comme avant, d'autant plus que nous avons assisté à une accélération du changement de génération. Certains artistes ont été très productifs pendant la pandémie et une énorme diversité de musique est apparue. Il nous faudra du temps pour digérer cela et découvrir toutes ces nouveautés. Nous avons le devoir de continuer à défendre la nouvelle scène et de participer à construire les artistes de demain.



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020|21



VIVEMENT DEMAIN ET AU-DELÀ

INTERVIEWS

01

CAP SUR 2022 Reprendre confiance et se relancer

Jean-Philippe Thiellay

PRÉSIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

Pascal Demurger

DIRECTEUR GÉNÉRAL GROUPE MAIF

Sylvain Mortera

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ARÉAS ASSURANCES

André Lavallée et Ludovic Brisseau

DIRECTEUR ADJOINT ET DIRECTEUR COMMERCIAL AON FRANCE

02

Vers de nouveaux usages numériques

Yvan Boudillet

PRÉSIDENT ET FONDATEUR DE THELYNK

03

Responsabilité sociale et environnementale dans le spectacle vivant UN NOUVEAU DÉPART !

Marie Sabot

DIRECTRICE DU FESTIVAL WE LOVE GREEN

Hadrien Branly Coustillas

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DÉCIBELS PRODUCTIONS



01

CAP SUR 2022 REPRENDRE CONFIANCE ET SE RELANCER

Alors que les effets de la crise commencent à peine à se dissiper, un nouveau temps s'ouvre, celui de la relance et surtout... de la confiance. Une confiance des publics à retrouver, une confiance en de nouveaux talents à remettre au cœur des métiers des producteurs, une confiance en l'avenir à reconsolider.

La confiance des publics tout d'abord. Après des mois d'arrêt, les spectateurs reviennent lentement dans les lieux de spectacles. Selon une étude réalisée par Harris Interactive pour le PRODISS en octobre 2021, l'envie de retour est bien présente chez les spectateurs de live, à 83 % mais elle se heurte à certaines réticences. Ainsi, 56 % des spectateurs habituels du live déclarent ne pas être retournés à un spectacle live depuis la crise, ou en avoir peu ou moins envie que par le passé. Un des principaux freins à leur retour, à côté de l'envie de rattraper en priorité d'autres activités et de l'appréhension des mesures sanitaires, est l'incertitude sur l'évolution de la situation sanitaire, qui les empêche de se projeter dans des spectacles à venir. Une note d'espoir néanmoins : 72 % de ces spectateurs estiment qu'ils vont reprendre leurs habitudes, mais plutôt à moyen terme. Une fois revenus au spectacle après la crise, 48 % des spectateurs du live déclarent éprouver plus de plaisir qu'avant. Le secteur doit désormais accompagner le retour du public dans les salles et les festivals.



La confiance est aussi au cœur du métier du producteur. Elle doit de nouveau guider son action, malgré les incertitudes encore largement présentes. La passion pour le risque, inhérente à ce métier, commence paradoxalement par le fait de se savoir assuré. Pour cette raison et pour se donner les meilleures chances pour aborder 2022, le PRODISS a négocié, à destination de ses membres, un nouveau contrat d'assurance annulation avec la possibilité d'assurer les événements même si l'artiste est atteint du Covid ou est cas contact, et qui pourrait servir de modèle à l'ensemble du secteur du spectacle. Dans les pages suivantes, les assureurs partenaires de ce contrat nous livrent ici le récit de la mise en place de ce nouveau dispositif et témoignent de leurs motivations.

La confiance en l'avenir, c'est aussi pouvoir compter sur un modèle économique pérenne. Le Centre national de la musique (CNM), dont le Président rappelle l'engagement au service du secteur et de la création française, doit continuer à y jouer un rôle majeur dans les mois à venir. Mais pour que cet engagement soit effectif, sa pérennité financière devra être garantie, non seulement par l'État, mais aussi par de nouvelles sources de financement. Nous devons pour cela envisager, collectivement, notre marché tel qu'il est en train d'évoluer, en prenant en compte l'entrée de nouveaux acteurs du numérique dans le secteur du spectacle vivant, notamment parmi les GAFAM, et en nouant avec eux un dialogue constructif. La lucidité est aussi la condition de la confiance.

Le futur, à moyen terme, c'est aussi l'année électorale. La relance sera au cœur des enjeux et le PRODISS prendra naturellement part au débat public. Parmi les propositions, le Bureau du PRODISS souhaite appeler de nouveau à la création d'un comité stratégique de filière des Industries Culturelles et Créatives. Un tel comité permettrait, à terme, de mettre tous les acteurs de la filière autour d'une même table avec les ministères de la Culture et de l'Économie, pour trouver les solutions communes afin de faire face à l'après crise, mais aussi de repenser en profondeur un nouveau financement de notre industrie. C'est en représentant une filière industrielle à part entière que nous serons à même d'instaurer un rapport de force vis-à-vis des pouvoirs publics, d'obtenir des arbitrages politiques et économiques favorables sur des sujets aussi primordiaux que la transformation numérique de la filière, l'accompagnement des PME, le développement de projets de recherche et d'innovation, la promotion de l'emploi, de la formation et des compétences pour la filière et la conquête de nouveaux marchés à l'international.

**CAP SUR 2022,
EN TOUTE CONFIANCE !**

INTERVIEW

JEAN-PHILIPPE THIHELLAY

PRÉSIDENT DU
CENTRE NATIONAL
DE LA MUSIQUE

« L'OBJECTIF EST DE RETROUVER LA DYNAMIQUE DE 2019 »

Créé au début de l'année 2020, le Centre national de la musique (CNM) a été immédiatement soumis à l'épreuve du feu. Jean-Philippe Thiellay, Président du CNM, revient sur son rôle de « pompier » de la filière musicale pendant la pandémie et esquisse les missions qui lui incomberont pendant et après la reprise.



POUVEZ-VOUS PRÉSENTER LE CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE (CNM) ET SON ACTION AUPRÈS DES ACTEURS DE LA MUSIQUE ?

Le CNM a été créé le 1^{er} janvier 2020, pour doter la filière musicale dans sa grande diversité d'un établissement commun qui puisse observer, analyser et soutenir ses acteurs. C'est un modèle original, basé sur un processus permanent de concertation entre la puissance publique et les acteurs privés. Un « parlement de la musique », en quelque sorte. L'idée est de s'appuyer sur une intelligence collective originale, d'élaborer des solutions de soutien avec les professionnels au plus proche de leurs besoins. C'est pourquoi j'ai tenu, dès ma nomination, à rencontrer le PRODISS, qui militait depuis plusieurs années pour la création du CNM. Depuis, on se parle en permanence. La relation de travail et le lien de confiance que nous avons créés avec le PRODISS, à la fois professionnels, efficaces et fluides, sont un vrai motif de satisfaction.

QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX DE LA CRISE ET DE SON IMPACT SUR LE SPECTACLE VIVANT ?

Une forte dynamique de croissance existait dans le secteur de la musique en 2019. Elle a été brisée net par la pandémie. Si 2020 a été une année catastrophique, 2021 reste une année très difficile, avec 80% de pertes estimées en billetterie, malgré les réouvertures des salles. La crise n'est donc pas derrière nous. La France a toutefois très bien réagi, à travers une diversité d'aides aux artistes, équipes techniques et professionnels, et l'on peut être fiers que l'État, avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Économie, ait répondu présent en mettant les moyens pour sauver le tissu culturel et économique de la musique et des variétés.

SUITE DE LA RÉPONSE

Le CNM a distribué un total de 100 millions d'euros sur l'ensemble de l'année 2020, et plus encore en 2021, aux environs de 200 millions (voir encart). Malgré la reprise des spectacles, il s'agit maintenant d'éviter des faillites, des défaillances d'entreprises et des rachats massifs d'acteurs fragilisés, qui porteraient atteinte à la diversité du secteur. L'objectif est de retrouver la dynamique de 2019. Pour soutenir cette relance et accompagner l'activité, le Crédit d'Impôt Spectacle Vivant (CISV) me semble un très bon outil complémentaire. Nous serons vigilants quant à la question de sa prolongation au-delà de la date prévue.

« LA PRIORITÉ EST DE RETROUVER LE LIEN AVEC LES PUBLICS »

COMMENT INTÉGRER LES NOUVELLES FORMES DE CONSOMMATION MUSICALE, NOTAMMENT ENGENDRÉES PAR LES PLATEFORMES, DANS LE FINANCEMENT DU CNM ?

L'État a parfaitement rempli son rôle pour la période de crise. Sortir de cette crise était le premier objectif du CNM ces derniers temps. Le plan de relance de 200 millions d'euros permettra d'y répondre. Pour la suite, il faudra continuer à réfléchir au modèle de financement du CNM pour lui permettre de remplir toutes ses nombreuses missions de structuration et de professionnalisation de la filière prévues par la loi. Il faudra alors se demander comment mettre à contribution tous les canaux de « consommation musicale », pour reprendre votre expression : plateformes de streaming, objets connectés, matériel hi-fi, etc. Le modèle repose encore sur un financement de l'amont (la création) par l'aval (la billetterie) ; mais il est clair que la billetterie seule ne pourra supporter le financement de tout le secteur et qu'il faudra trouver autre chose. C'est au programme de 2022.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DU SECTEUR MUSICAL EN 2022 ET AU-DELÀ ?

Nous avons un retard de 70 ans par rapport à la filière du cinéma, par exemple, qui a été soutenue beaucoup plus tôt et beaucoup plus fortement, alors même que la musique pèse plus économiquement que le cinéma. Mon objectif est clair : soutenir plus fort, pour que la musique continue à créer de l'activité, de la diversité culturelle, des rencontres, de l'emploi et du rayonnement international. Le CNM doit accompagner la filière pour la rendre plus inclusive, plus forte, plus diverse et lui permettre de prendre le virage du développement durable.

« NOUS AVONS UN RETARD DE 70 ANS PAR RAPPORT À LA FILIÈRE DU CINÉMA »

Le CNM reste plus que jamais aux côtés des professionnels qui composent, écrivent, bâtissent des tournées, et font vivre la musique en France, et la projettent à l'international. Nous faisons confiance aux acteurs de la filière, et nous sommes à leurs côtés pour engager ces chantiers et les mener à bien.

LES FONDS GÉRÉS PAR LE CNM POUR LE SPECTACLE VIVANT

À la fin octobre 2021, le CNM a déjà engagé près de 140M€ en faveur de la filière musicale. En direction du spectacle vivant musical et de variétés, ont notamment été versés :

- 52 millions d'euros au titre du Fonds de sauvegarde
- 16,5 millions d'euros au titre du Fonds festival
- 10 millions d'euros au titre du Fonds diffusion alternative
- 19 millions d'euros au titre du Fonds de compensation de billetterie
- 5,2 millions d'euros au titre du programme Création, production et diffusion
- 2,4 millions d'euros au titre du programme Aménagement et Équipement des salles de spectacle

PASCAL DEMURGER

SYLVAIN MORTERA



LUDOVIC BRISSEAU

ANDRÉ LAVALLÉE

ENTRETIENS CROISÉS ENTRE

**PASCAL
DEMURGER**

DIRECTEUR GÉNÉRAL
GROUPE MAIF

**SYLVAIN
MORTERA**

DIRECTEUR GÉNÉRAL
D'ARÉAS ASSURANCES

**ANDRÉ
LAVALLÉE**

DIRECTEUR ADJOINT
AON FRANCE

**LUDOVIC
BRISSEAU**

DIRECTEUR COMMERCIAL
AON FRANCE

**CONTRAT
D'ASSURANCE
FILIÈRE :**
« LE PRODUIT PRODISS
EST LA RÉFÉRENCE
AUJOURD'HUI
SUR LE MARCHÉ
ASSURANTIEL
DU SPECTACLE
VIVANT »

La crise sanitaire et ses conséquences ont engendré reports et/ou annulations d'événements. Les professionnels du spectacle vivant n'étaient, pour la plupart, plus assurés dans ce type de circonstances...

Le PRODISS a négocié une assurance mutualisée pour aider ses adhérents à reprendre confiance et réinvestir dans la création. Retour sur la genèse d'un dispositif d'assurance unifié et inédit dans le secteur du spectacle vivant, avec les partenaires, assureurs et courtier, retenus après un appel d'offres : Pascal Demurger, directeur général du groupe MAIF ; Sylvain Mortera, directeur général d'Aréas Assurances ; André Lavallée et Ludovic Brisseau, respectivement directeur général adjoint et directeur commercial d'Aon France.

**EN MATIÈRE D'ASSURANCE,
QUELLE ÉTAIT LA SITUATION
DES ACTEURS DU SPECTACLE
VIVANT AU MOMENT
DE LA CRISE SANITAIRE?**

PASCAL DEMURGER (MAIF)

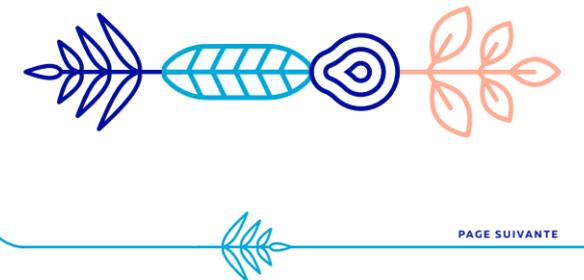
L'arrêt a été extrêmement brutal pour tout le secteur, avec pour conséquence une extrême fragilité des professionnels du spectacle vivant... Nombre de ces acteurs sont des petites, voire très petites structures, parfois en grande difficulté financière et avec une mauvaise connaissance de leur contrat d'assurance.

SYLVAIN MORTERA (ARÉAS ASSURANCES)

L'assurance n'était auparavant pas majoritairement perçue comme un enjeu important, mais plutôt comme un passage obligé. Une grande majorité des professionnels était assurée, mais bon nombre d'entre eux n'avaient pas une couverture adaptée à une telle pandémie.

ANDRÉ LAVALLÉE (AON)

La crise sanitaire a par ailleurs révélé un certain nombre de difficultés concernant la souscription des polices d'assurance, en particulier sur les problématiques de définition d'une pandémie ou de prise en compte d'une date officielle de démarrage.



PAGE SUIVANTE

« LA MOBILISATION SIGNIFICATIVE DU PRODISS A PERMIS DE DÉBOUCHER SUR UNE VÉRITABLE SOLUTION DANS UN ESPRIT DE COOPÉRATION »

EN QUOI LES OFFRES DE L'ASSURANCE PRODISS SONT-ELLES INNOVANTES ET EN PHASE AVEC LES BESOINS DU SECTEUR ?

ANDRÉ LAVALLÉE (AON)

Nous avons pris le temps d'analyser les besoins/risques, avant de formuler une police que l'on a soumise aux acteurs de la place, dont Aréas et MAIF, qui se sont montrés les plus performants en termes de garanties. Nous avons par ailleurs challengé ses garanties avec certains de nos collègues de la practice Aon Entertainment.

Résultat : le produit PRODISS est la référence aujourd'hui sur le marché assurantiel du spectacle vivant.

PASCAL DEMURGER (MAIF)

La garantie couvre tous les frais en cas d'annulation ou de report d'un événement, en particulier en raison de l'indisponibilité d'une personne essentielle au spectacle mentionnée au contrat et atteinte par le Covid.

Une garantie unique et innovante, très attendue par les professionnels du spectacle vivant, et sur laquelle beaucoup d'assureurs étaient réticents à s'engager.

SYLVAIN MORTERA (ARÉAS ASSURANCES)

En tant que co-assureurs avec MAIF, nous souscrivons conjointement le contrat, démontrant ainsi notre capacité d'alliance afin d'avoir la surface financière et la capacité de mutualisation de nos ressources techniques et humaines.

Quant aux processus de souscription, ils sont innovants, grâce notamment à Aon qui a industrialisé un système de validation automatique ou semi-automatique de 90 % des demandes.



« CELA NOUS PARAÎSSAIT ASSEZ NATUREL D'Y PARTICIPER, COMPTE TENU DE NOS LIENS HISTORIQUES AVEC LE MONDE DE LA CULTURE ET DU SPECTACLE VIVANT »

Propos de Pascal DEMURGER

COMMENT SE SONT DÉROULÉES LES DISCUSSIONS AVEC LE PRODISS ?

PASCAL DEMURGER (MAIF)

Avec les représentants du PRODISS, nous partageons une même communauté d'esprit et de valeurs, mais aussi de convictions, ce qui nous a incités à envisager cette opération dans un climat de confiance mutuelle. Grâce à un cahier des charges très précis, le PRODISS nous a aidés à bien comprendre les besoins spécifiques des professionnels.

SYLVAIN MORTERA (ARÉAS ASSURANCES)

Alors que l'assurance est souvent perçue comme une contrainte, la mobilisation très significative du PRODISS a produit son effet, en permettant de déboucher sur une véritable solution dans un esprit de coopération. Avec la volonté commune de travailler au service des professionnels, dans une perspective de long-terme.

LUDOVIC BRISSEAU (AQN)

Dans de très nombreux cas, les adhérents du PRODISS sont des TPE dépourvues de structures juridiques en interne, notamment pour analyser les contrats d'assurance. D'où un vocabulaire parfois incompréhensible pour eux, assez imprécis et qui peut être soumis à interprétation. Sur ce point, le PRODISS a beaucoup travaillé en amont pour obtenir une terminologie et un vocabulaire clairs. Nous avons aussi validé le texte final auprès d'experts extérieurs à Aon, afin qu'en cas de sinistre il n'y ait aucune ambiguïté sur l'application des garanties.



POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ DE PARTICIPER À CE PROJET DE CONTRAT D'ASSURANCE DÉDIÉ AUX ADHÉRENTS DU PRODISS ?

PASCAL DEMURGER (MAIF)

Cela nous paraissait assez naturel d'y participer, compte tenu de nos liens historiques avec le monde de la culture et du spectacle vivant et compte tenu de nos engagements très forts sur les sujets sociaux et sociétaux depuis de nombreuses années. Nous essayons toujours d'exercer notre métier d'assureur de la façon la plus responsable possible, en privilégiant l'attention sincère portée à nos assurés.

SYLVAIN MORTERA (ARÉAS ASSURANCES)

Avec le groupe MAIF, Aréas partage les mêmes valeurs, notamment la volonté d'accompagner le monde de la culture, qui nous paraît être un élément essentiel de notre capacité collective à faire société. Nous avons également souhaité proposer des tarifs vraiment compétitifs pour que chaque partie prenante puisse trouver un équilibre satisfaisant.

ANDRÉ LAVALLÉE (AON)

En tant que courtier, notre rôle est de toujours trouver des solutions adaptées pour nos clients, quelle que soit la situation. À partir du moment où nous avions des clients PRODISS en portefeuille, il était hors de question de le laisser tomber, et à plus forte raison au milieu d'une telle crise.

« MÊME SI LE SECTEUR RESTE FRAGILE, JE SUIS CONFiant PARCE QUE NOS GARANTIES SONT DE NATURE À REDONNER À CES PROFESSIONNELS LA SÉRÉNITÉ PERDUE DURANT LA CRISE DU COVID »



02

VERS DE NOUVEAUX USAGES NUMÉRIQUES

La fermeture des lieux de spectacles a braqué les regards sur le live streaming, seul canal disponible alors pour atteindre les spectateurs. Mais cette nouvelle façon d'organiser des spectacles s'apparentait pour beaucoup d'entrepreneurs à un saut dans l'inconnu. Parmi leurs nombreuses questions, certaines étaient très pratiques ; d'autres interrogations portaient sur la réglementation et la fiscalité ; enfin, les entrepreneurs du secteur ont également réfléchi au positionnement stratégique de ce nouveau canal de diffusion et à son modèle économique.

Pour les accompagner, le PRODISS a mis en place deux séries d'actions à partir de l'été 2020, avec l'appui d'Yvan Boudillet, de l'agence The Lynk. Des groupes de travail ont été organisés pour que les adhérents puissent construire ensemble des modèles d'organisation sur les différents modèles de live stream (pur, avec fixation, hybride, en réalité augmentée). Puis en 2021, quatre ateliers pratiques ont été organisés. Ces ateliers, particulièrement riches, s'articulaient autour de retours d'expérience d'adhérents du PRODISS et de présentations de solutions par différents prestataires spécialisés.

Le PRODISS poursuit sa réflexion et sa veille sur le live streaming, sur la persistance et les potentiels développements de cette pratique et sur les conditions de sa complémentarité avec les spectacles live « réels ».



CONDAMNATION DE GOOGLE PAR LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

En 2019, le PRODISS a constaté à plusieurs reprises que les sociétés Google France et Google Ireland proposaient des annonces publicitaires pour l'achat de billets de spectacles, par le biais de la régie publicitaire Google Ads, auprès d'opérateurs non autorisés par les producteurs desdits spectacles.

La publication des annonces n'ayant pas cessé après plusieurs avertissements, le PRODISS a assigné les sociétés Google France et Google Ireland en justice.

En octobre 2020, le Tribunal judiciaire de Paris a reconnu la responsabilité de la société Google dans le développement d'un marché parallèle « particulièrement néfaste pour les producteurs et organisateurs » de spectacles. Grâce à cette décision, les spectateurs ne sont plus dirigés vers des sites non autorisés de publicités illicites et peuvent désormais à nouveau réserver leurs spectacles en toute confiance.

INTERVIEW **YVAN BOUDILLET**

PRÉSIDENT
ET FONDATEUR
DE THELYNK

« LE NUMÉRIQUE ABOLIT TOUTES LES FRONTIÈRES DU SPECTACLE VIVANT »

Conçu au départ comme palliatif à l'absence de concerts, le live streaming s'est mué progressivement en expérience à part entière, parfois hybridée avec le live. Une complémentarité assumée, associée à d'autres innovations et à une meilleure maîtrise de la data. Avec en clé de voûte de ces nouveaux modèles économiques, le concept prégnant de fan engagement, comme le souligne Yvan Boudillet, président-fondateur de TheLynk, conseiller des organisations culturelles dans leur transformation numérique.

QUELS ÉTAIENT LES ENJEUX DES ATELIERS SUR LE LIVE STREAMING QUE VOUS AVEZ ANIMÉS AVEC LES ADHÉRENTS DU PRODISS, ENTRE JUIN ET SEPTEMBRE 2021?

Dès le début de la pandémie, le PRODISS m'a confié l'animation d'une série de groupes de travail sur l'évolution que représentait le live streaming – la reproduction d'un concert en temps réel via un ou plusieurs médias de diffusion –, ses enjeux d'un point de vue légal, fiscal, économique et technologique. En 2021, de la même manière, quatre ateliers étaient organisés sous l'angle cette fois-ci d'échange de bonnes pratiques : comment aborder le live streaming côté production, choisir sa plateforme de diffusion, en faire la promotion, et appréhender les mécanismes de futurs modèles économiques. Loin d'être un phénomène disruptif menaçant, comme a pu l'être l'arrivée du numérique et de la technologie MP3 pour la musique enregistrée, le live streaming est potentiellement une nouvelle dimension d'un même métier.

« LE LIVE STREAMING EST POTENTIELLEMENT UNE NOUVELLE DIMENSION D'UN MÊME MÉTIER. »

QUEL EST L'IMPACT DE L'OFFRE ACCRUE DE SPECTACLES EN LIVE STREAMING SUR LE CHOIX DES SPECTATEURS?

Pour l'heure, on manque clairement de recul pour apprécier cet impact, même si dans ce contexte, la question de la prescription se pose d'ores et déjà à une nouvelle échelle, plus globalisée. D'une manière théorique, le live streaming est en quelque sorte le symptôme qui a révélé combien le spectacle vivant était partie intégrante d'un grand mouvement de transformation digitale des industries créatives, et que ce n'était pas juste un sort réservé à la musique enregistrée. Une transformation digitale qui est d'abord une boîte à outils à disposition des acteurs de la filière (producteurs, diffuseurs, propriétaires de salles, organisateurs de festivals, etc.) pour enrichir leur métier et leur permettre d'aller plus loin notamment sur la connaissance des publics, l'engagement, les nouvelles sources de revenus, etc.

QUELLE DOIT ÊTRE LA PLACE DU LIVE STREAMING, AU MOMENT OÙ REPRENENT LES SPECTACLES EN LIVE?

Plusieurs indicateurs ont montré que le live streaming permettait de toucher des publics complémentaires de ceux habitués à se rendre aux concerts dans les grandes métropoles. Ou comment favoriser l'accessibilité, tant d'un point de vue géographique qu'économique, de par le prix des billets plus abordables, voire la gratuité des retransmissions. Quant à la compétitivité à l'international, le live streaming se pose à la fois comme une opportunité remarquable de faire rayonner les spectacles français à l'export, mais également comme une potentielle compétition d'un nouveau genre. Pour mémoire, le concert de Jean-Michel Jarre en live streaming et réalité immersive dans Notre-Dame le 31 décembre 2020 a rassemblé 75 millions de spectateurs à travers le monde.

S'AGISSANT DE L'UTILISATION DES DATAS AU SERVICE DU SPECTACLE VIVANT, QUELLES INNOVATIONS SE DESSINENT?

Le numérique abolit toutes les frontières du spectacle vivant et les grandes plateformes internationales l'ont bien compris. Les acteurs du live en France doivent se saisir du sujet et considérer que mieux connaître et utiliser les datas notamment (comme outil d'aide à la décision en termes de marketing, de programmation, d'investissement) permet de mieux anticiper les changements. D'autant que le live repose ici sur une chaîne de valeur hétérogène qui réclame l'expertise de producteurs fins connaisseurs d'un écosystème à la granularité locale, régionale et nationale... une expertise territoriale qu'aucun algorithme ne peut piloter ! Dans le même temps, des innovations émergent, exigeant de ces mêmes professionnels de s'intéresser à des sujets plus complexes et prospectifs, comme utiliser la blockchain – technologie qui protège l'intégrité des données – pour gérer le second marché de la billetterie.

« LES ACTEURS DU LIVE DOIVENT CONSIDÉRER QUE MIEUX CONNAÎTRE ET UTILISER LES DATAS PERMET DE MIEUX ANTICIPER LES CHANGEMENTS »

LE FAN ENGAGEMENT EST UNE VALEUR MONTANTE À L'ÈRE NUMÉRIQUE, EN QUOI SA MAÎTRISE SERA DÉTERMINANTE À L'AVENIR?

C'est la clé de voûte de « l'économie des créateurs » incarnée par ces nouvelles plateformes qui organisent la relation directe entre un fan et un artiste, dans toutes ses dimensions (showcases, master classes, dialogue, live streaming, etc.). Dans cette chaîne d'interactions, le live est situé au sommet, d'où l'intérêt de bien maîtriser les codes du fan engagement en termes de marketing, CRM, monétisation, fidélisation, abonnement, etc. Le live est un catalyseur formidable d'engagement, un réel atout dont les professionnels doivent se saisir afin de faire valoir leur savoir-faire mais aussi préserver la diversité des modèles de développement et des choix artistiques.



03



RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DANS LE SPECTACLE VIVANT

UN NOUVEAU DÉPART!

Dès la fin de l'année 2018, le PRODISS et ses membres se sont saisis des questions de responsabilité sociétale des organisations et des entreprises (RSO/RSE) en constituant un groupe de travail dédié et en sensibilisant plus largement les professionnels à ce sujet.

Ces travaux se sont poursuivis en 2019, accompagnés par le cabinet spécialisé Herry Conseil, afin d'identifier les besoins multiples et différenciés des membres et d'interroger le rôle du PRODISS en tant qu'organisation patronale. Ces travaux ont permis de dessiner de nombreuses pistes, en termes de méthodologie, de points ressources ou de valorisation des actions. Lors de l'assemblée générale en septembre 2019 à Arles, le PRODISS a organisé un temps fort autour du développement durable, à travers un atelier dédié sur le sujet, avec la participation de la fondation Luma et du Comité d'organisation des jeux olympiques en tant que grands témoins.



La progression de ces réflexions, comme la mise en œuvre de chantiers concrets, a été ralentie par la gestion de la crise du coronavirus en 2020 et 2021. Durant cette période, le PRODISS s'est maintenu informé sur ces questions, en organisant et en participant à des groupes de travail, notamment avec le SMA (Syndicat des musiques actuelles) et la Fedelima (Fédération des lieux de musiques actuelles), ainsi qu'au sein du CNM (Centre national de la musique).

Le PRODISS relance aujourd'hui ses travaux sur la RSO/RSE et le développement durable afin de donner de l'écho aux actions de ses membres précurseurs et de s'inscrire dans le mouvement d'une filière qui prend conscience qu'elle porte une forte responsabilité environnementale et sociétale.

En lien avec ses adhérents, au sein des différents réseaux professionnels et institutionnels auxquels il appartient, et en collaboration avec le CNM, le PRODISS compte infuser le questionnement et les exigences du développement durable au sein de l'ensemble de ses missions.

Le PRODISS entame ainsi en cette fin d'année 2021 cet ouvrage au long cours, à la fois comme tête chercheuse et comme tête de réseau. Le PRODISS se veut courroie de transmission, défenseur et promoteur de ses adhérents, ainsi que point d'articulation entre les différents types d'acteurs.

Le PRODISS a déjà amorcé un certain nombre de démarches en vue d'établir la feuille de route et les temps forts de l'année 2022 :

- ❁ consultation des adhérents au sein des métiers représentés par le PRODISS (producteurs/diffuseurs/salles/festivals) pour recueillir leurs besoins et leurs attentes sur le sujet,
- ❁ veille sur les initiatives au sein du secteur et des secteurs connexes (culture, événementiel, sport),
- ❁ participation à des groupes de travail,
- ❁ recensement des outils, guides, bonnes pratiques, structures d'accompagnement, formations et aides financières *ad hoc*.

Le PRODISS communiquera régulièrement sur ses avancées au travers de sa newsletter et de son site Internet.

INTERVIEW

MARIE SABOT

DIRECTRICE
DU FESTIVAL
WE LOVE
GREEN



« LE COMITÉ D'ORGANISATION DES JO DE PARIS 2024 VIENDRA OBSERVER WE LOVE GREEN EN 2022 »

Pionnier des questions liées à la transition écologique, le festival parisien We Love Green a dû annuler ses deux dernières éditions estivales, pour cause de pandémie. Ses organisateurs gardent le cap sur leur ambition originelle : proposer un spectacle vivant respectueux de l'environnement. Avec, pour 2022-2023, de nombreux défis « verts » à relever encore – créer une ferme énergétique, se doter d'une centrale d'achat écoresponsable, etc. –, comme le retrace Marie Sabot, directrice de We Love Green et membre du comité Festivals du PRODISS.

« LA RAISON
D'ÊTRE DE
WE LOVE GREEN
RESTE LE LIVE ! »

AVANT TOUT, COMMENT LE FESTIVAL WE LOVE GREEN A-T-IL TRAVERSÉ LES DIFFICULTÉS DE 2020-2021 ?

Malgré l'embellie de l'été 2020, il est vite apparu qu'il serait compliqué de réouvrir. Très tôt dans la crise, notamment à travers le PRODISS, qui était en lien constant avec le Gouvernement, nous avons témoigné de la sidération et des interrogations qui assaillaient la profession. Cette proximité a permis d'être soutenus tout au long de l'année et de continuer à espérer une reprise. En 2020, le festival s'est déroulé autrement, à distance, avec notamment des conférences en live streaming en partenariat avec *Le Monde*. Une parenthèse : la raison d'être de We Love Green reste le live !

LE FESTIVAL WE LOVE GREEN EST PRÉCURSEUR DES QUESTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE : QUELS ONT ÉTÉ LES PRINCIPAUX JALONS DE CE POSITIONNEMENT ?

Les premières éditions de We Love Green se sont déroulées à Bagatelle, dans le bois de Boulogne, un parc certifié ISO 14001. Cela nous a permis de co-construire le festival avec les responsables de ce jardin botanique, et nous a guidés vers un festival léger, économe en énergie, avec un flux de transport proche du zéro camion à l'intérieur du site, un tracé de circulation qui évite la pelouse, etc. En 2019, dans le bois de Vincennes, où la préservation de la biodiversité est également une priorité, nous avons adopté la même démarche écoresponsable. L'objectif est de faire en sorte que cet événement éphémère, qui dure cinq semaines (montage, exploitation et démontage compris), ait le moins d'impact négatif possible.

« NOUS
SENSIBILISONS
LES ARTISTES
INVITÉS,
AFIN QU'ILS
ADOPTENT
UNE LOGISTIQUE
LA PLUS LÉGÈRE
POSSIBLE »

QUELS SONT LES PROCHAINS ENJEUX POUR UN SPECTACLE VIVANT COMPLÈTEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ?

C'est un long chemin qui passe d'abord par la relation avec un territoire et sur la façon dont on optimise les flux d'accès des publics à l'événement via les transports communs, avec des parkings à mobilité douce, etc. De la même manière, nous sensibilisons les artistes invités afin qu'ils adoptent une logistique la plus légère possible, avec moins de semi-remorques, moins d'intervenants techniques, moins de besoins d'énergie. We Love Green a mis au point une charte verte à destination des tour-managers, dans laquelle nous exposons nos principes (pas de bouteilles d'eau en backstage, pourquoi tels menus, etc.). Par ailleurs, nous calculons le poids carbone des trajets et proposons aux artistes de compenser leur voyage en fléchant une petite part de leur cachet vers des programmes de compensation, comme Pure Projet à l'international ou Hexagone en France – en soutien aux agriculteurs qui reboisent (haies, arbres) leurs parcelles et favorisent ainsi la biodiversité. Ce n'est pas gagné, mais les lignes bougent !

À L'AUNE DES CONTRAINTES ÉCONOMIQUES POST-COVID, COMMENT ADAPTER VOTRE MODÈLE ?

La reprise va être très dure : on constate déjà la hausse des cachets, ce qui met sous pression nos modèles, et les tarifs des tickets vont augmenter aussi. En France, on s'est habitué à des prix assez bas pour des festivals majeurs comme le nôtre, qui rassemble en moyenne 40 000 festivaliers par jour. En 2022, nous serons confrontés de plein fouet à la concurrence des festivals de multinationales, qui peuvent mettre en difficulté les festivals indépendants de grande ampleur qui ne sont pas hautement subventionnés. D'où ma question : d'ici cinq ans, y aura-t-il encore des festivals indépendants en France ?

« D'ICI CINQ ANS,
Y AURA-T-IL ENCORE
DES FESTIVALS
INDÉPENDANTS
DE GRANDE AMPLEUR
EN FRANCE ? »

À QUELLES INNOVATIONS RÉFLÉCHISSEZ-VOUS AUJOURD'HUI, POUR DEMAIN ?

We Love Green recourt depuis toujours aux énergies renouvelables. Mais dès 2022, on testera différentes solutions à base d'hydrogène (pile à combustible, moteur à hydrogène), de méthanol, de solaire, etc. L'idée : faire du festival une « ferme énergétique » capable de produire sa propre électricité et d'alimenter des batteries pour supporter les gros appels de puissance. Le comité d'organisation des JO de Paris 2024 viendra observer We Love Green en 2022 : ils veulent voir fonctionner cette expérimentation et nos innovations vertes *in situ*. Autre progrès : à l'image du Roskilde Festival, créé en 1971 au Danemark (100 000 p./jour), We Love Green aura, dès 2023, sa propre centrale d'achat écoresponsable. Un an avant l'édition, elle achètera les biens alimentaires pour les 200 restaurants ouverts pendant l'événement. Cela permet de négocier très tôt les contrats avec les agriculteurs et producteurs locaux qui vont cultiver selon telles chartes et créer des emplois dans leur territoire. Beaucoup d'autres innovations sont envisageables, comme la méthanisation, mais la filière tarde à se mettre en place en France.

« NOUS
VOULONS FAIRE
DU FESTIVAL
UNE "FERME
ÉNERGÉTIQUE"
CAPABLE DE
PRODUIRE
SA PROPRE
ÉLECTRICITÉ
ET D'ALIMENTER
DES BATTERIES »



INTERVIEW

HADRIEN BRANLY COUSTILLAS

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DÉCIBELS PRODUCTIONS

« IL EST POSSIBLE DE LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS SPECTACLES, Y COMPRIS POUR LES PLUS GROSSES PRODUCTIONS »

Présidée par Pierre-Alexandre Vertadier, producteur éclectique des spectacles de Soprano, Christophe Maé, Ninho, Rone, Alain Souchon et Kendji Girac notamment, Décibels Productions ne s'enferme dans aucune case. Son Directeur général, Hadrien Branly Coustillas, esquisse sa vision de l'avenir du live, entre responsabilité sociétale et nécessité de renouer avec les événements d'envergure.



COMMENT DÉCIBELS PRODUCTIONS A-T-IL TRAVERSÉ LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE ?

Ça a été une période très difficile. Les multiples reports et l'incertitude ont été fatigants pour les artistes, le public et les équipes. Pour autant, nous n'avons pas souhaité mettre Décibels « sous cloche » et avons toujours tout fait pour que les artistes puissent jouer dès qu'une fenêtre de tir se présentait, quitte à avancer les heures des spectacles ou à faire deux représentations dans la même soirée. Nous avons pu rejouer dès l'automne 2020, puis nous avons été parmi les premiers à reprendre en juin 2021 avec de gros spectacles.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS VOTRE MÉTIER ?

Nous ne sommes qu'au début de réflexions de fond sur ce sujet complexe sur lequel nous travaillons toutefois depuis deux ans environ. Nous avons débuté par des évolutions au siège de Décibels avec par exemple une politique qui s'approche du zéro papier. Sur la route, notre métier consiste à faire tourner des spectacles tous les soirs dans des salles différentes, donc par essence notre impact est important. Mais il est de notre responsabilité de faire avancer les choses, et de montrer qu'il est possible de limiter l'impact environnemental de nos productions, y compris pour les plus gros concerts. À moyen et long terme, il faudra gérer tous les transports en véhicules électriques ou avec des énergies non carbonées, engager nos prestataires à respecter des normes strictes, recycler nos décors d'un spectacle à l'autre, etc. Pour le moment, et particulièrement sur la question des transports, la technologie ne permet pas de répondre à nos besoins mais des réflexions sont en cours avec nos prestataires. En engageant cette réflexion, nous voulons contribuer à faire avancer tout le secteur vers des productions plus durables.

QUELLES ACTIONS PRENEZ-VOUS SUR LA PARITÉ ET LES RELATIONS FEMMES/HOMMES ?

Au siège, notre équipe est très paritaire, avec une attention portée sur les équilibres salariaux. Dans les équipes de tournées, c'est plus difficile car les métiers techniques sont encore souvent occupés par des hommes. Nous avons pu récemment recruter des femmes notamment en régie général et allons continuer de le faire pour cheminer vers plus de parité, y compris sur la route. Mais il est vrai que sur certains postes il est encore difficile de trouver du personnel féminin.

LE RÔLE DES PRODUCTEURS EST-IL AMENÉ À CHANGER ?

Je ne suis pas certain, car notre rôle reste globalement le même. Malgré les évolutions des dix dernières années et la professionnalisation du secteur, ce métier reste un métier d'artisans. Dans les six prochains mois, l'enjeu sera de recréer l'habitude de sortir chez nos publics. C'est la raison pour laquelle nous avons maintenu l'ensemble de nos spectacles sur l'automne 2021, pour montrer que le live pouvait reprendre et le public revenir dans les salles. Par ailleurs, il y a un certain nombre de mutations sociétales dont il faut tenir compte : la transition écologique et la place accordée aux femmes en particulier. Mais le rôle du producteur de spectacles restera fondamentalement le même : créer la rencontre, l'alchimie entre les artistes et leur public.

« NOUS VOULONS CONTRIBUER À FAIRE AVANCER TOUT LE SECTEUR VERS DES PRODUCTIONS PLUS DURABLES »

La nouvelle génération qui arrive dans nos équipes est très sensibilisée à ces enjeux, elle nous incite à faire plus attention, à engager le dialogue pour nous emparer de ces sujets. C'est très positif et nous avons à apprendre des plus jeunes.

« ON IDENTIFIE DES RÉGISSEUSES DANS NOTRE RÉSEAU, QUE L'ON RECRUTE SUR NOS PROJETS »

Nous sommes également très attentifs à la prévention et la sécurité contre les risques de harcèlement sexuel au travail. Toute l'équipe est informée et sensibilisée et nos contrats de travail comprennent des clauses spécifiques sur le sujet. Ces risques sont plus importants lors des tournées avec le travail de nuit, la route, les hôtels, alors nous redoublons d'attention. Le PRODISS est un allié précieux et très impliqué sur ces réflexions. Pour le développement durable, comme le respect de la parité, le chemin sera long, mais nous sommes convaincus que c'est la bonne direction à suivre. C'est le sens de l'histoire.

NOTRE ORGANISATION

NOTRE ORGANISATION REPOSE SUR UN SOCLE COMPOSÉ DE TROIS INSTANCES STATUTAIRES. ELLES ASSURENT AVEC FLUIDITÉ LE TRAITEMENT DES ENJEUX DE L'ENSEMBLE DES MÉTIERS QUI LES COMPOSENT.

1

LE BUREAU DU PRODISS

Détermine les grandes orientations du syndicat, sous l'impulsion des huit élus et du Président issus des quatre comités métiers qui y siègent.

2

LES QUATRE COMITÉS MÉTIERS

Réfléchissent aux enjeux de leur métier et sont une courroie de transmission vers le Bureau et les adhérents.

3

L'ÉQUIPE PERMANENTE

Dirigée par Malika Séguineau. La directrice générale élabore la stratégie en lien avec le Bureau et se charge de la mise en œuvre grâce à une équipe mobilisée au quotidien pour leurs adhérents.

01 | Le bureau DU PRODISS

COMPOSITION

OLIVIER DARBOIS
CORIDA
Président du PRODISS

RÉMI PERRIER
MUSILAC
Vice-président du comité Festivals

CYRILLE BONIN
SAS TRANSMISSION
LE TRANSBORDEUR
Délégué du comité Salles

GILLES PETIT
LITTLE BROS. PRODUCTIONS
Vice-président du Comité Producteurs

JULES FRUTOS
JHD PRODUCTION/ALIAS
Délégué du comité Producteurs

FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER
LES PRODUCTIONS LABEL LN
Vice-président du comité Diffuseurs

STÉPHANE MÉTAYER
ADAM CONCERTS
Délégué du comité Diffuseurs

AURÉLIEN BINDER
PLEYEL GESTION
Vice-président du comité Salles et Trésorier

JEAN-PAUL ROLAND
TERRITOIRE DE MUSIQUES -
LES EUROCKÉENNES DE BELFORT
Délégué du comité Festivals

02 | Les 4 comités MÉTIERS

COMITÉ PRODUCTEURS

OLIVIER DARBOIS
CORIDA
Président

JULES FRUTOS
JHD PRODUCTION/ALIAS
Délégué

ANGELO GOPEE
LIVE NATION SAS

THIERRY LANGLOIS
UNI-T

GILLES PETIT
LITTLE BROS. PRODUCTIONS
Vice-président

CLOTAIRE BUCHE
JUNZI ARTS

PIERRE-PASCAL HOUEBINE
FURAX

FABIENNE ROUX
FAR PROD.

COMITÉ DIFFUSEURS

FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER
LES PRODUCTIONS LABEL LN
Vice-président

SYLVAIN BAUDRILLER
BLEU CITRON PRODUCTIONS

CLAIRE DENAY
D2P SPECTACLES

JULIEN LAVERGNE
AZ PROD

STÉPHANE MÉTAYER
ADAM CONCERTS
Délégué

OLIVIER CAUCHON
DIOGÈNE

VALÉRIE FAVERGER
LOSP

NICOLAS NANTILLET
O SPECTACLES

COMITÉ SALLES

AURÉLIEN BINDER
PLEYEL GESTION
Vice-président

MARTIN D'ARGENLIEU
OM OPÉRATIONS
ORANGE VÉLODROME

OLIVIER HABER
STS ÉVÉNEMENTS
LA SEINE MUSICALE

VINCENT LE GALL
CHÂTEAU D'Ô LES ÉTOILES

CYRILLE BONIN
SAS TRANSMISSION LE
TRANSBORDEUR
Délégué

NICOLAS DUPEUX
ACCOR ARENA

FRÉDÉRIC JÉRÔME
CASINO DE PARIS

SÉBASTIEN VIDAL
LE DUC DES LOMBARDS

COMITÉ FESTIVALS

RÉMI PERRIER
MUSILAC
Vice-président

PAUL LANGEAIS
MYSTER BLACK PRODUCTIONS
FESTIVAL BEAUREGARD

MARIE SABOT
WLG SAS - FESTIVAL WE LOVE
GREEN

JEAN-PAUL ROLAND
TERRITOIRE DE MUSIQUES -
LES EUROCKÉENNES DE BELFORT
Délégué

EDDY PIERRES
WART
PANORAMAS FESTIVAL

CLAUDE-JEAN ANTOINE
NANCY JAZZ PULSATIONS

* Deux élus du comité Festivals ont démissionné en 2020, Jérôme Tréhorel (Les Vieilles Charrues) et François Missonnier (EUROPAVOX).

03 | Les référents

PRODISS EN RÉGION EN 2021

Les adhérents du PRODISS sont présents partout en France : producteurs, diffuseurs, salles et festivals participent tous de la diffusion des spectacles et contribuent aux essors économique, social et culturel des territoires. Depuis 2020, le Bureau du PRODISS a souhaité nommer des référents au sein des 13 régions, assurant ainsi une articulation dynamique entre les spécificités du spectacle vivant privé et les enjeux de politiques locales.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RÉMI PERRIER
MUSILAC

CYRILLE BONIN
SAS TRANSMISSION
LE TRANSBORDEUR

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CLAIRE DENAY
D2P SPECTACLES

JEAN-PAUL ROLAND
TERRITOIRES DE MUSIQUES
LES EUROCKÉENNES DE BELFORT

BRETAGNE

OLIVIER CAUCHON
DIOGÈNE

CENTRE

JULIEN LAVERGNE
AZ PROD

GRAND EST

FRÉDÉRIC SAINT-DIZIER
LES PRODUCTIONS LABEL LN

CLAUDE-JEAN ANTOINE
NANCY JAZZ PULSATIONS

ALEXANDRE LACOMBE
JUST LOOKING PRODUCTIONS

HAUTS-DE-FRANCE

ARMEL CAMPAGNA
LIVE NATION FRANCE FESTIVALS

FLORENT DECROIX
AGDL PRODUCTIONS

AXEL MONTEL
SALEMA ÉDITIONS

ÎLE-DE-FRANCE

GILLES PETIT
LITTLE BROS PRODUCTIONS

OLIVIER HABER
STS ÉVÉNEMENTS – LA SEINE MUSICALE

THIERRY LANGLOIS
UNI-T

MARIE SABOT
WLG SAS – FESTIVAL WE LOVE GREEN

BERTRAND FONTEIX
BFP SAS MÉGASTARS

NORMANDIE

PAUL LANGEAIS
MYSTER BLACK PRODUCTIONS
FESTIVAL BEAUREGARD

PATRICE GODFROY
ART SCÉNIQUE

NOUVELLE-AQUITAINE

CHRISTOPHE BOSQ
3C

OCCITANIE

SOPHIE LEVY VALENSI
BLEU CITRON PRODUCTIONS

DAVID GARCIA
LA FRONTERA PRODUCTIONS
FESTIVAL LES DÉFERLANTES
SUD DE FRANCE

OUTRE-MER

JÉRÔME GALABERT
SAKIFO PRODUCTIONS

PACA

STÉPHANE MÉTAYER
ADAM CONCERT

MARTIN D'ARGENLIEU
OM OPERATIONS (ORANGE VELODROME)

GIL MARSALLA
DIRECTO PRODUCTIONS

JEAN-MARC PAILHOLE
ANDROMEDE

MATTHIEU IRLES
MAD IN EVENT

RABAH HOUIA
SUD CONCERTS

PAYS DE LA LOIRE

NICOLAS NANTILLET
O SPECTACLES

CHRISTOPHE DAVY
RADICAL PRODUCTION

04 | L'équipe

PERMANENTE

COMPOSITION

MALIKA SÉGUINEAU
Directrice générale

AMÉLIE LONJARET
Assistante de direction
En charge des relations adhérents
a.lonjaret@prodiss.org

ANNE-GAËLLE GEFFROY
Directrice des études
et des affaires économiques
ag.geffroy@prodiss.org

PAULINE AUBERGER
Juriste senior
p.auberger@prodiss.org

NANCY MARQUENET
Juriste
n.marquenet@prodiss.org

CHRISTELLE ROUVEAU
Responsable administrative et financière
c.rouveau@prodiss.org

INÈS SIBAI
Comptable
i.sibai@prodiss.org

LUCIE BRAGHINI
Chargée de communication | CDD
l.braghini@prodiss.org

TRISTAN CONNAN
Chargé de missions études & affaires
économiques | Stage puis CDD
t.connan@prodiss.org



Les Mandats

DU PRODISS (AU 30 JUIN 2021)

LE PRODISS SIÈGE AU SEIN DE 24 INSTANCES.
CES MANDATS LUI PERMETTENT DE VOUS REPRÉSENTER ET DE FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX.
RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE CES INSTANCES CLASSÉES PAR THÉMATIQUE.

01 | Social

DIALOGUE SOCIAL

CNPS | CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DU SPECTACLE



Le Conseil national des professions du spectacle (CNPS) et ses sous-commissions : la commission emploi et la commission nationale de la sécurité dans le spectacle vivant et enregistré. Le CNPS est un lieu important d'information et d'échanges sur les questions concernant les professions du spectacle vivant et enregistré. Présidé par le ministre chargé de la Culture, le conseil est la seule instance qui peut être consultée par le Gouvernement sur l'ensemble du champ du spectacle, vivant et enregistré.

INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

SÉANCE PLÉNIÈRE EN PRÉSENCE DE LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

SOUS-COMMISSION

POUR L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI

BUREAU

SOUS-COMMISSION DE L'EMPLOI DANS LES MUSIQUES ACTUELLES

Représentante PRODISS :
Malika Séguineau | titulaire

CPPNI | COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NÉGOCIATION ET D'INTERPRÉTATION

CPPNI plénière et réunion du collège employeurs

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau et Pauline Auberger

FESAC | LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU SPECTACLE VIVANT, DE LA MUSIQUE, DE L'AUDIOVISUEL ET DU CINÉMA, FESAC A ÉTÉ CRÉÉE EN AVRIL 1998.



La FESAC regroupe :

- les organisations professionnelles du spectacle vivant, de la musique,
- de la radiodiffusion,
- de la télédiffusion,
- de la production audiovisuelle et cinématographique, de l'édition,
- de l'édition phonographique,
- de l'édition musicale,
- de la prestation technique.

Malika Séguineau est trésorière de la FESAC.

INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

BUREAU

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau

GROUPE DE TRAVAIL RELATIFS AUX QUESTIONS SOCIALES

Représentants PRODISS :

Malika Séguineau

Pauline Auberger

FCAP - SV | FONDS COMMUN D'AIDE AU PARITARISME DU SPECTACLE VIVANT PRIVÉ

INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

BUREAU

COMITÉ DE GESTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau | vice-présidente

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL



Les ordonnances « Macron » ont créé un nouvel observatoire dans chaque département pour favoriser et encourager le développement du dialogue social et de la négociation collective au sein des entreprises de moins de 50 salariés. L'observatoire a pour objectif spécifique d'inciter et d'accompagner les TPE-PME en matière de dialogue social et de négociation collective. Il a pour missions de dresser un bilan annuel de la négociation au plan départemental, de traiter des difficultés dans le cadre de négociations et peut apporter une expertise juridique en droit social. C'est une instance qui « observe » et peut faire remonter ses constats et propositions au niveau national. La FESAC, dont le PRODISS est membre, est invitée à y siéger en tant qu'organisation multi-professionnelle.

Représentants PRODISS (mandats FESAC) :

Région PACA

Matthieu Irlès (Mad In Event)

Département de la Corrèze

Frédéric Lomey (Melodyn)

PEARLE* | LIVE PERFORMANCE EUROPE



Créée en 1991, Pearle*-Live Performance Europe est la fédération européenne des arts de la musique et du live. Pearle* représente, à travers ses membres, plus de 10 000 festivals, producteurs, théâtres, orchestres, compagnies de danse et ballets, et autres organisations professionnelles représentatives des arts en Europe.

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau | suppléante pour la France au Bureau de Pearle*

COREPS | COMITÉ RÉGIONAL DES PROFESSIONS DU SPECTACLE

Le Coreps est l'instance de dialogue social régionale du secteur du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel. Il a pour objet d'instaurer un lien permanent de dialogue social, de consultation, de concertation, de réflexion et de proposition pour l'État, les Collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les organismes sociaux et professionnels. S'inscrivant dans une complémentarité avec les autres espaces de dialogue social, qu'ils soient sectoriels ou interprofessionnels, le Coreps constitue le pendant régional du CNPS.

COREPS OCCITANIE



Représentante PRODISS :

Sophie Levy Valensi
(Bleu Citron Productions /
Association Les Curiosités)

COREPS NOUVELLE-AQUITAINE



Représentants PRODISS :

Laurence Guinot (Cristal Groupe) | titulaire

COREPS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

COREPS

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Représentant PRODISS :

Stéphane Métayer (Adam Concerts) | titulaire

COREPS PAYS DE LA LOIRE

Représentant PRODISS :

Christophe Davy (Radical Production) | titulaire

FORMATION

AFDAS | OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES (OPCO) DES SECTEURS DE LA CULTURE, DES INDUSTRIES CRÉATIVES, DES MÉDIAS, DE LA COMMUNICATION, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DU SPORT, DU TOURISME, DES LOISIRS ET DU DIVERTISSEMENT



OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

Les missions et l'organisation :

L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il est organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs.

Ses cinq missions principales :

- Accompagner le développement de l'alternance
- Accompagner les entreprises dans le développement de la formation et particulièrement les TPE - PME
- Accompagner les branches professionnelles dans le développement de certifications et l'observation de l'emploi
- Accompagner les mutations économiques
- Développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques (intermittents du spectacle, artistes-auteurs)

LES INSTANCES PARITAIRES

BUREAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentante PRODISS :
Malika Séguineau | suppléante de la vice-présidente

LES PÔLES SECTORIELS

Spectacles et création, communication et industrie créative, médias, loisirs et divertissement, sport, télécommunications, territoires et tourisme. La Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) du spectacle vivant privé s'est positionnée sur 5 des 7 pôles :

- spectacles et création
- communication et industrie créative
- loisirs et divertissement
- sport
- territoires et tourisme.

PÔLE SPECTACLES ET CRÉATION

Spectacle vivant :
Pauline Auberger | titulaire

COMMISSION PARITAIRE DE GESTION DES CONTRIBUTIONS CONVENTIONNELLES DU SPECTACLE VIVANT

Pauline Auberger | titulaire

LE PÔLE PARITAIRE DES SALARIÉS INTERMITTENTS DU SPECTACLE

Le collège « employeurs » comprend les représentants des organisations professionnelles signataires de l'accord relatif à la formation professionnelle des salariés intermittents du spectacle en vigueur. La désignation de ces représentants résulte d'un accord des organisations professionnelles signataires de l'accord relatif à la formation professionnelle des salariés intermittents du spectacle en vigueur. Le PRODISS est membre de ce pôle.

Malika Séguineau | titulaire

COMMISSION PARITAIRE «MUSICIENS»

Pauline Auberger | présidente

COMMISSION PARITAIRE «TECHNICIENS DU SPECTACLE VIVANT»

Pauline Auberger | titulaire

CPNEF SV | COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI-FORMATION DU SPECTACLE VIVANT



La CPNEF-SV a été créée par les organisations professionnelles représentatives des employeurs et des salariés du spectacle vivant en juin 1993. Elle agit en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant. Elle assure le pilotage de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications, en lien avec l'Afdas, sur tous les arts de la scène, sur l'ensemble des entreprises du spectacle vivant, secteurs public et privé, quelles que soient leurs activités (production, diffusion, tournées, exploitation de lieux et prestations de services techniques).

INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

BUREAU

Représentante PRODISS :
Malika Séguineau

GROUPES DE TRAVAIL

CCP (Certificat de qualification professionnelle) Gestion sonore et fondamentaux à la prévention des risques.

Représentante PRODISS :
Pauline Auberger

Le Guide des métiers : personnel administratifs : relations avec le public, commercialisation, billetterie, accueil, communication :

Représentante PRODISS :
Pauline Auberger

Groupe de travail « Besoins d'emplois et besoins de formation en sûreté »

Représentantes PRODISS :
Malika Séguineau | présidente
et Pauline Auberger

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Représentantes PRODISS :
Malika Séguineau et Pauline Auberger

CFPTS | CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE



INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentante PRODISS :
Pauline Auberger

LES FORMATIONS D'ISSOUDUN



Créées en 1989, Les Formations d'Issoudun ont été précurseurs dans l'enseignement de la production musicale en proposant la formation de « Manager du monde de la musique », appelée aujourd'hui « Assistant de production » et complétée par deux autres formations longues appelées « Régisseur de production » et « Technicien backliner ». Ces stages sont aujourd'hui reconnus par l'ensemble de la profession. D'autres formations courtes sont également proposées, telles que l'Organisation du monde de la musique ou la sécurité des lieux de spectacles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentant PRODISS :
Julien Lavergne (AZ PROD)

CREFOP | CENTRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE



Le CREFOP (créé en 2014) désigne le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (c'est l'ancien Comité régional de l'emploi et de la formation professionnelle).

Ce comité réunit l'État, représenté par le Préfet de région, les recteurs, le DIRECCTE, le DRJSCS (directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), le DRAAF (Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), le DREAL (Directeur Régional Environnement Aménagement Logement), le Président du Conseil régional et six conseillers régionaux, les partenaires sociaux représentatifs au niveau national et interprofessionnel ou multiprofessionnel, ou intéressés ainsi que les chambres consulaires et les principaux opérateurs de l'emploi et de la formation.

Le CREFOP est une instance de concertation, de suivi, de coordination, et d'évaluation des politiques de l'emploi de la formation professionnelle initiale et continue et de l'orientation tout au long de la vie.

Le CREFOP est chargé :

- D'organiser au plan régional la concertation entre les acteurs emploi/orientation/formation professionnelle pour coordonner leurs actions, assurer en particulier la cohérence des programmes de formation, des politiques d'emploi et de formation
- D'évaluer les politiques régionales d'emploi, de formation, d'information et d'orientation professionnelle et leurs conditions de mise en œuvre.
- De rendre des avis sur des documents prévus par les textes.

Dans cette perspective, il assure des fonctions de diagnostic, étude, suivi, évaluation des politiques régionales d'emploi, de formation, d'information, d'orientation professionnelle. Pour ce faire, il s'appuie sur les études et travaux d'observation de différentes instances.

Concrètement, le CREFOP rend des avis sur :

- Les conventions régionales pluriannuelles de coordination emploi, orientation, formation.
- La carte régionale des formations professionnelles initiales.
- Le cahier des charges fixant des normes de qualité aux organismes participant au Service public régional de l'orientation –SPRO-.
- Le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles -CPRDOFP-.
- Le Programme régional d'accès à la formation et à la qualification professionnelle des personnes handicapées -PRITH-.
- La convention annuelle État/Région de coordination relative au SPRO.
- Le projet de convention Région/Pôle Emploi.

Et il produit :

- Un bilan annuel régional des actions financées au titre de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle
- Un dispositif de suivi et d'évaluation des parcours VAE.

Il informe le CNEFOP (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, forme d'équivalent du CREFOP au niveau national) des avis rendus. De manière générale, le CREFOP permet de mettre en œuvre de manière concertée, les politiques publiques dans les domaines de l'emploi, l'orientation et la formation professionnelles à l'échelle du territoire régional.

Représentants PRODISS (mandat FESAC) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Sylvie Liogier (Zen Gestion – Zénith de Saint-Etienne) | titulaire

Département de La Réunion
Jérôme Galabert (Sakifo Production) | titulaire

SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE



Spectacle vivant en Bretagne est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) fondé par la Région Bretagne et l'État-ministère de la culture/DRAC Bretagne. Son cœur de mission : la diffusion, prioritairement en

France et à l'étranger, des équipes artistiques professionnelles implantées en Bretagne. Ses domaines d'intervention : la musique, la danse, le théâtre, le cirque, leurs formes diverses et croisées ; pour la scène, la rue, la piste. Ses 3 axes de travail : le développement de la diffusion, la coopération, la prospective. Ses outils : le conseil en stratégie, la mise en réseau, le soutien à la mobilité et les aides financières à la diffusion, la formation.

CONSEIL D'ORIENTATION

Représentant PRODISS :
Eddy Pierres (WART) | titulaire

COEF | CONTRAT D'OBJECTIF EMPLOI/FORMATION

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région Auvergne Rhône-Alpes souhaite relancer un contrat d'objectif emploi/formation (COEF) dans le secteur culturel : spectacle vivant, audiovisuel cinéma, livre, arts plastiques, jeux vidéo.

Représentants PRODISS :
Dominique Delorme
et Cyril Puig (Les Nuits de Fourvière)

CNESERAC | CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE ARTISTIQUES ET CULTURELS



Instance consultative créée par la Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016, ce conseil est notamment consulté sur les orientations générales de la politique du ministère de la Culture en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans les domaines de la création artistique, de l'architecture et du patrimoine. Il donne également son avis sur les projets de textes législatifs ou réglementaires relatifs à l'enseignement supérieur et à la recherche qui lui sont soumis, ainsi que sur le rapport annuel présentant l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche Culture.



Il peut faire des propositions au Ministre sur toute question relative à son domaine de compétence et sera consulté sur l'accréditation des écoles de la création artistique (arts plastiques, spectacle vivant, cinéma et audiovisuel).

Représentante PRODISS (mandat FESAC) :

Malika Séguineau | suppléante

CPC – SV | COMMISSION CONSULTATIVE DU SPECTACLE VIVANT



Le CPC formule des avis et des propositions sur la création et l'actualisation ou la suppression des diplômes, des certifications professionnelles découlant de l'analyse des métiers existants et émergents, ainsi que sur les règles et les critères régissant l'accès à la certification (8 représentants employeurs et 8 représentants salariés).

Représentantes PRODISS :

Malika Séguineau | titulaire
et Pauline Auberger | suppléante

SANTÉ/ PRÉVOYANCE

AUDIENS |



Acteur de l'économie sociale et solidaire, Audiens est le groupe de protection sociale des secteurs de la culture, de la communication et des médias. Il accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprise, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les retraités et leur famille.

INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPEMENT DE MOYENS AUDIENS ET DE LA SOMMITALE

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau

CONSEIL D'ADMINISTRATION AUDIENS PRÉVOYANCE SANTÉ

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau

COMMISSION SOCIALE AUDIENS PRÉVOYANCE SANTÉ

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AUDIENS PRÉVOYANCE

Représentants PRODISS :

Malika Séguineau
Meryem Fritesse (TS3)
Gaëlle Gourguechon (Caramba Spectacles)
Julie Fighiera (Asterios Spectacles)

COMMISSION PARITAIRE PROFESSIONNELLE DU SPECTACLE VIVANT : (MANDAT FESAC)

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLUB ABC

Représentante PRODISS :

Malika Séguineau

PRÉVENTION DES RISQUES

CMB | CENTRE MÉDICAL DE LA BOURSE



Le CMB est un service interentreprises de santé au travail dont l'activité est régie par le Code du travail. L'équipe pluridisciplinaire du CMB conseille et accompagne les employeurs dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels et assure le suivi de la santé au travail de leurs salariés.

Au-delà de la visite médicale individuelle, le CMB développe des actions :

- de prévention en milieu du travail,
- d'information et de sensibilisation des employeurs et des salariés aux risques professionnels.

Il développe également une compétence professionnelle nationale pour les intermittents du spectacle. Un accord national interbranches, signé le 29 juin 2009, par les partenaires sociaux du spectacle mandate le CMB pour le suivi de la santé au travail des intermittents du spectacle sur le territoire national.

Le CMB (Centre Médical de la Bourse) et le CMPC (Service Interentreprises de Santé au Travail de la Publicité et de la Communication) ont fusionné depuis le 1^{er} août 2021, ils s'appellent désormais Thalie Santé.



INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

CONSEIL DE GESTION DES INTERMITTENTS

Il veille au suivi de l'accord collectif national interbranches de 2009, au bon fonctionnement de l'Observatoire de la santé au travail des artistes et techniciens du spectacle.

Représentante PRODISS :
Malika Séguineau | titulaire

COMMISSION DE CONTRÔLE

Instance de surveillance chargée de contrôler l'organisation et le fonctionnement du service.

Représentante PRODISS :
Pauline Auberger | titulaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Représentantes PRODISS :
Malika Séguineau et Pauline Auberger

CONGÉS SPECTACLES

LES CONGÉS SPECTACLES |



les congés spectacles

La Caisse des congés spectacles assure le service du congé payé aux artistes et techniciens qui n'ont pas été occupés de manière continue chez un même employeur au cours des douze mois précédant la demande de congé.

INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentante PRODISS :
Malika Séguineau | membre de droit

COMMISSION PARITAIRE

Représentante PRODISS :
Malika Séguineau | membre de droit

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Représentante PRODISS :
Malika Séguineau

02 | Filière

AGI SON |



Depuis plus de dix ans, AGI-SON mène avec rigueur et expertise la mission que ses membres fondateurs lui ont fixée : mobiliser le secteur du spectacle vivant pour répondre aux problématiques liées aux risques auditifs et plus globalement à la gestion sonore dans les musiques amplifiées dans un premier temps et, plus généralement, du spectacle vivant aujourd'hui.

INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants PRODISS :
Sylvie Chauchoy (Zénith de Strasbourg) | trésorière
et Malika Séguineau | suppléante

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Représentante PRODISS :
Lily Fisher (Zénith de Paris)

CNM | CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

centre national de la musique

Le Centre national de la musique (CNM) est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) créé en 2020 et placé sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication.

Par une loi du 30 octobre 2019, le CNM a été créé au 1^{er} janvier 2021. Il prend la suite du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (ou CNV) avec des missions et des moyens élargis.

Il a pour missions principales de soutenir les entreprises de spectacles, sur les fonds collectés par la taxe sur les spectacles de variétés, de développer des activités commerciales dans l'intérêt collectif de la profession, et de mettre en œuvre un centre de ressources sur l'environnement artistique, économique, social, technique et patrimonial du spectacle vivant dans le secteur de la chanson, des variétés et du jazz.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le CNV était chargé de la perception directe et du recouvrement de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés qui s'élève à 3,5 % du montant hors taxe de la billetterie.

Dès le 1^{er} janvier 2020, le CNM est doté de 7,5M€ de moyens nouveaux et le ministre de la culture Franck Riester a indiqué que ces moyens nouveaux seraient portés à 20M€ par an (7,5M€ en 2020, 7,5M€ en 2021 et 5M€ en 2022). La loi du 30 octobre 2019 prévoyait une fusion du CNM, dans le courant de l'année 2020, avec le Bureau export, le Fonds pour la création musicale et l'IRMA. Le statut du CNM est fixé par un décret n°2019-1445 du 24 décembre 2019.

INSTANCES OÙ SIÈGE LE PRODISS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administratrice :
Malika Séguineau

CONSEIL PROFESSIONNEL

Représentants PRODISS :
Christophe Davy, (Radical Production)
Jules Frutos, (J.H.D Production - Alias)
Sophie Hazebroucq, (Ruq Spectacles)
Carol Meyer, (Festival Art Rock)

FONDS DE SAUVEGARDE

Représentants PRODISS :
Charlotte Guiot (Arachnée Concerts)
Lily Fisher (Le Zénith de Paris)
Gilles Petit (Little Bros. Productions)

Frédéric Saint-Dizier (Les Productions Label LN)
 Christophe Bosq (3C)
 Thierry Langlois (Uni-T)
 Pierre-Pascal Houdebine (Furax)

FONDS DE COMPENSATION —

Représentants PRODISS :
 Christophe Bosq (3C)
 Thierry Langlois (Uni-T)
 Charlotte Guiot (Arachnée Concerts)
 Julien Lavergne (AZ Prod)

**FONDS DE SOUTIEN
 AUX DIFFUSIONS ALTERNATIVES** —

Représentants PRODISS :
 Damien Chamard-Boudet (Live Nation)
 Gérard Pont (Francofolies)
 Cyril Tomas-Cimmino (Bi Pole)
 Sophie Levy-Valensi (Association Les Curiosités – Bleu Citron Productions)
 Frédéric Gaudin (Zouave)

**COMMISSION
 SOUTIEN AUX ENTREPRISES** —

Représentants PRODISS :
 Pierre-Pascal Houdebine (Furax)
 Gilles Petit (Little Bros. Productions)
 Céline Garnier (Zénith d'Amiens)

COMMISSION FESTIVALS —

Représentants PRODISS :
 Gérard Pont (Francofolies)
 Dominique Revert (J.H.D Production - Alias)
 Rémi Perrier (Musilac)
 Frédéric Mazzolini (Zamora Productions)
 Christel Martinet (Corida)

**COMMISSION DE SOUTIEN
 AU DÉVELOPPEMENT
 ET À L'ÉQUIPEMENT DES SALLES** —

Représentants PRODISS :
 Lily Fisher (Le Zénith de Paris)
 Cristelle Gioanni (Le Trianon/L'Elysée Montmartre)
 Frédéric Jérôme (Le Casino de Paris)
 Sylvie Chauchoy (Zénith de Strasbourg)
 Céline Garnier (Zénith d'Amiens)

**SOUTIEN À LA CRÉATION / PRODUCTION /
 DIFFUSION DE SPECTACLE – SECTION 1** —

Représentants PRODISS :
 Julien Lavergne (AZ Prod)
 Thierry Langlois (UNI-T)
 Florence Jeux (Le Bataclan)
 Marie Rigaud (Le Printemps de Pérouges)
 Yann Dernaucourt (L'Olympia)

Gildas Dexheimer (P Box)
 Geneviève Girard (Azimuth Productions)
 Fanny Jourdan (Tcholélé Productions)

**SOUTIEN À LA CRÉATION / PRODUCTION /
 DIFFUSION DE SPECTACLE – SECTION 2** —

Représentants PRODISS :
 Christophe Bosq (3C)
 Charlotte Gluzman (Décibels Productions)
 Ioanna Giourgias (Pleyel Gestion)
 René Gentil (Radical Production)
 Charlotte Guiot (Arachnée Concerts)
 Corinne Serres (Mad Minute Music)
 Florent Decroix (So Live)
 Joran Le Corre (Wart-Panoramas)

**COMMISSION
 ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES** —

Représentants PRODISS :
 Haude Hellio (Morgane Prod)
 Sandrine Marrel (Caramba Culture Live)
 Niv Rakotondrainibe (Zamora Productions)
 Malika Séguineau (PRODISS)
 Emilie Yakich (Les Francofolies)
 Pascal Pilorget (Giantsteps)
 Eric Debègue (Cristal Production)

COMMISSION EXPORT JAZZ —

Représentants PRODISS :
 Benjamin Levy (BL Music EURL)
 Reno Di Matteo (Anteprima)
 Pascal Pilorget (Giantsteps)
 Laurent Carrier (Laurent Carrier Diffusion)

**COMMISSION EXPORT 1
 MUSIQUES ACTUELLES** —

Représentants PRODISS :
 Bernard Batzen (Azimuth Productions)
 Thomas Sabot (UNI-T)
 Sébastien Zamora (Zamora Productions)
 Mélodie Blanchard (Caramba Culture Live)
 Clotaire Buche (Junzi Arts)
 Matthias Leullier (Live Nation)

**COMMISSION EXPORT 2
 MUSIQUES ACTUELLES** —

Représentants PRODISS :
 Bernard Batzen (Azimuth Productions)
 Thomas Sabot (UNI-T)
 Sébastien ZAMORA (Zamora Productions)
 Mélodie Blanchard (Caramba Culture Live)
 Clotaire Buche (Junzi Arts)
 Matthias Leullier (Live Nation)

**COMMISSION DÉVELOPPEMENT
 ET STRUCTURATION PROFESSIONNELLE** —

Représentants PRODISS :
 Anne-Sophie Gadrey (AGDL)
 Myriam Kanou (Migal Production)
 Sandrine Marrel (Caramba Culture Live)
 Jean-Luc Rousselet (Dessous de scène)
 Florent Decroix (So Live)
 Joran Le Corre (In Vivo – Sound Surveyor)

COMMISSION RÉSIDENCE —

Représentante PRODISS :
 Alexandra Groseiller (Live Nation)

COMMISSION VILLE DE PARIS —

Représentant PRODISS :
 Sébastien Vidal (Le Duc des Lombards)

**COMMISSION MANAGERS/ATTACHÉS
 DE PRESSE/ENTREPRISES DU SPECTACLE** —

Représentant PRODISS :
 Sébastien Bellec (Peel Productions)

COMITÉS EN RÉGIONS —

Représentants PRODISS :
 Bretagne —
 Cécile Moreau (Uni-T)
 Centre – Val de Loire —
 Sophie Pedduzi (ADL Productions)
 Grand Est —
 Cyril Bahsief (Öctopüs)
 Normandie —
 Arnaud Faz (213 Productions)
 Nouvelle-Aquitaine —
 Claude-Jean Antoine (Nancy Jazz Pulsations)
 Occitanie —
 Christophe Bosq (3C)
 PACA —
 Valérie Etienne (F2F Music)
 Auvergne-Rhône Alpes —
 Anthony Chambon (Opus Live)
 Hauts de France —
 Isabel Dacheux (Scherzo Concerts & Production)

TOUS POUR LA MUSIQUE |



Tous Pour La Musique est une association qui fédère les professions de la musique : auteurs, compositeurs, artistes interprètes et musiciens, éditeurs, producteurs, managers, entrepreneurs de spectacles et diffuseurs, afin de promouvoir la création musicale en France dans toute sa diversité, en particulier les nouveaux talents.

Ses actions :

- Mettre la musique en valeur,
- Informer sur la diversité des métiers qui composent la filière et favoriser la compréhension de ses mécanismes complexes,
- Expliquer la propriété intellectuelle : le droit d'auteur,
- Promouvoir les nouveaux services musicaux qui respectent la chaîne des ayants droit.

INSTANCE OÙ LE PRODISS SIÈGE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
 ET BUREAU** —

Représentante PRODISS :
 Malika Séguineau

VICTOIRES DE LA MUSIQUE |

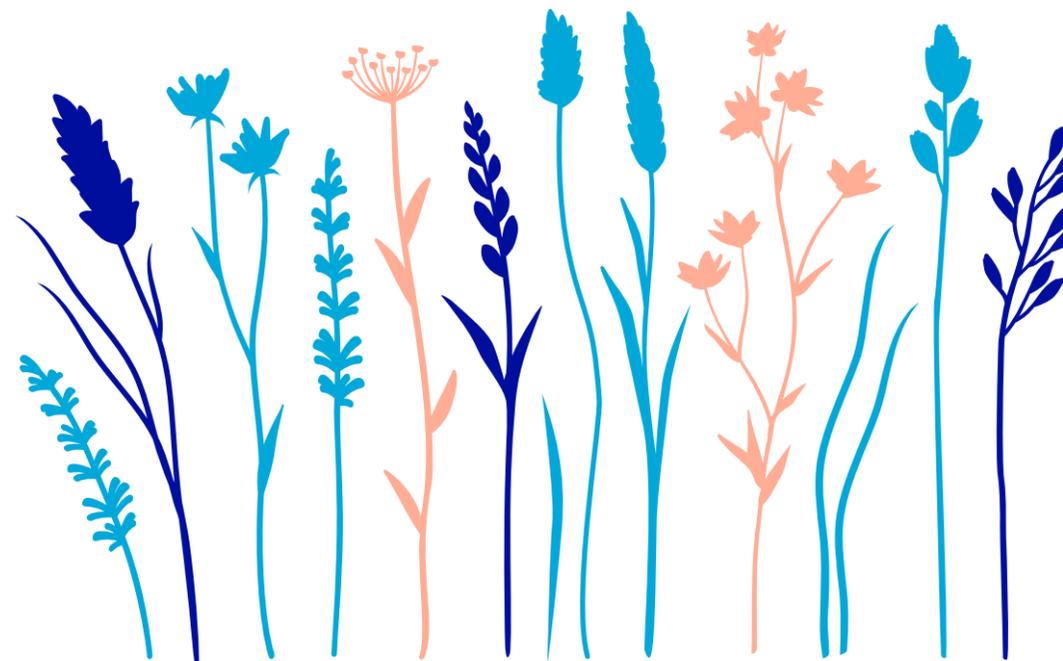


Les Victoires de la musique sont une cérémonie de remise de prix qui se tient annuellement en France depuis 1985 et au cours de laquelle sont décernés des trophées nommés « Victoires » à des artistes du monde de la musique produits dans le monde francophone lors de l'année écoulée.

INSTANCE OÙ LE PRODISS SIÈGE

CONSEIL D'ADMINISTRATION —

Représentants PRODISS :
 Clotaire Buche (Junzi Arts),
 Geneviève Girard (Azimuth Productions)
 et Alain Lahana (Le Rat des Villes)



LE PRODISS REMERCIE CHALEUREUSEMENT

tous ses partenaires institutionnels
ainsi que les nombreux adhérents solidaires et mobilisés
au sein des différents organismes,
pour représenter et défendre le spectacle vivant privé.



UN MERCİ PARTICULIER

à toutes les personnes
qui ont travaillé sur le projet,
aux artistes Indochine et Étienne de Crécy et
à l'ensemble des partenaires qui nous ont soutenus.



ÉQUIPE

1 DIRECTION DU PRODISS

Olivier Darbois | Président | Directeur général | Corida
Malika Séguineau | Directrice générale

2 COORDINATION DES OPÉRATIONS

Sarah Schmitt | Coordination projet | Consultante indépendante
Mathilde Zajdela | Assistante de production | Live Nation SAS

3 ÉQUIPE DU PRODISS

Amélie Lonjaret | Assistante de direction
Pauline Aubergier | Juriste sénior
Christelle Rouveau | Responsable administrative & financière

4 INITIATEURS DU PROJET / COORDINATEURS TECHNIQUES

Étienne Bréard | Directeur de production | Live Nation SAS
Armel Campagna | Directeur des festivals | Live Nation France Festivals
Louis Dampenon | Directeur de production | J.H.D Production – Alias
Angelo Gopee | Directeur général | Live Nation SAS
Alexandre Jaillon | Directeur | We Love Art
Julien Lavergne | Gérant | AZ Prod
Xavier Réchain | Consultant indépendant | Production de concerts
Jean-Paul Roland | Directeur | Les Eurockéennes de Belfort
Marie Sabot | Directrice | We Love Green

5 COORDINATION DIGITAL & COMMUNICATION

Alexis Olivier | Directeur communication | Papillons de Nuit
Directeur des opérations | Weezevent

6 GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION

Julie Ganter | Directrice communication | We Love Green
Céline Dumaît | Directrice communication | Live Nation SAS

7 PARCOURS NUMÉRIQUE & PLATEFORMES DE GESTION DES PARTICIPANTS

Sébastien Tonglet | Directeur général | Weezevent

8 GROUPE DE TRAVAIL PARTENARIATS

Frédéric Adam | Directeur partenariats | Les Eurockéennes de Belfort
Caroline Le Pallec | Directrice partenariats | Live Nation SAS
Sébastien Perrier | Directeur partenariats | We Love Green
Jean-François Pus | Directeur partenariats | Live Nation SAS

9 DIRECTION DE L'ACCOR ARENA

Nicolas Dupeux, Directeur général, Accor Arena

10 ÉQUIPE DE L'ACCOR ARENA

Lucile Genest | Directrice billetterie | Accor Arena
Laetitia Iriart | Directrice communication | Accor Arena
Arnaud Millard | Directeur programmation & événements | Accor Arena
Fabienne Moszer | Directrice relations extérieures | Accor Arena
Cyrille Perales | Directeur sécurité | Accor Arena
Julien Rongier | Directeur commercial & partenariats | Accor Arena
Charlotte Thevenon | Manager d'évènement | Accor Arena
Christine Thiabal | Directrice qualité & opérations transverses | Accor Arena
Régis Wachnik | Régisseur général | Accor Arena

11 ÉQUIPE DE RECHERCHE

Un grand merci également à l'équipe de recherche de l'AP-HP

PARTENAIRES

1 PROMOTEURS

PRODISS
Assistance Publique Hôpitaux de Paris

2 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ville de Paris
Région Île-de-France
Ministère des Solidarités et de la Santé
Secrétariat d'État chargé de la Transition numérique
et des Communications électroniques
Ministère de la Culture
Centre national de la musique
Sacem
AUDIENS

3 PARTENAIRES PRIVÉS & MÉCÈNES

American Express
Aon
Coca-Cola
Crédit Agricole Franche-Comté
Crédit Coopératif
Crédit Mutuel
Deezer
Fnac Spectacles
Greenroom
Kronenbourg
Malokoff Humanis
Marsh
Schweppes
Pernod Ricard France
Spotify
Vivendi

4 PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Accor Arena
J.H.D Production – Alias
Corida
Les Eurockéennes de Belfort
Live Nation
Musilac
We Love Art
We Love Green

5 PARTENAIRES TECHNIQUES

Datakalab
Eau de Paris
Weezevent

6 ET AUSSI

ABACKSTAGE
ACEPS
ALPHA COM SUD
ARTYS
B@CKLINE RENTAL
B-LIVE GROUP
CAP'CO
CLEAN'BOX
EGG CETERA CATERING
HIGH-SCREAM
LOXAM EVENT
MPM
NOMAD
OSCAR
PLANET LIVE
PRG
SBO PRODUCTIONS
SEVEN
SGPS
UNEEWEDOO



ON NE PEUT PAS REFAIRE L'HISTOIRE

MAIS ON PEUT DESSINER L'AVENIR





CRÉDITS INTERVIEWS

BONA FIDÉ
Yves Deguilhem
Antoine Leroux
Nicolas Lorach

CRÉDITS PHOTOS

GETTY IMAGES

UNSPASH
Ines Alvarez
Patrick Cole

PHILIPPE LEVY
Olivier Darbois
Malika Séguineau
Hadrien Branly Coustillas
Ludovic Brisseau
André Lavallée
Constance Delaugerre
Jean-Paul Roland
Aurélien Binder
Gilles Petit
Sébastien Vidal
Yvan Boudillet
Marie Sabot

JEAN-PHILIPPE THIELLAY
Christophe Raynaud de Lage

CÉLINE GARNIER
Ludo Leleu

ILLUSTRATION COUVERTURE

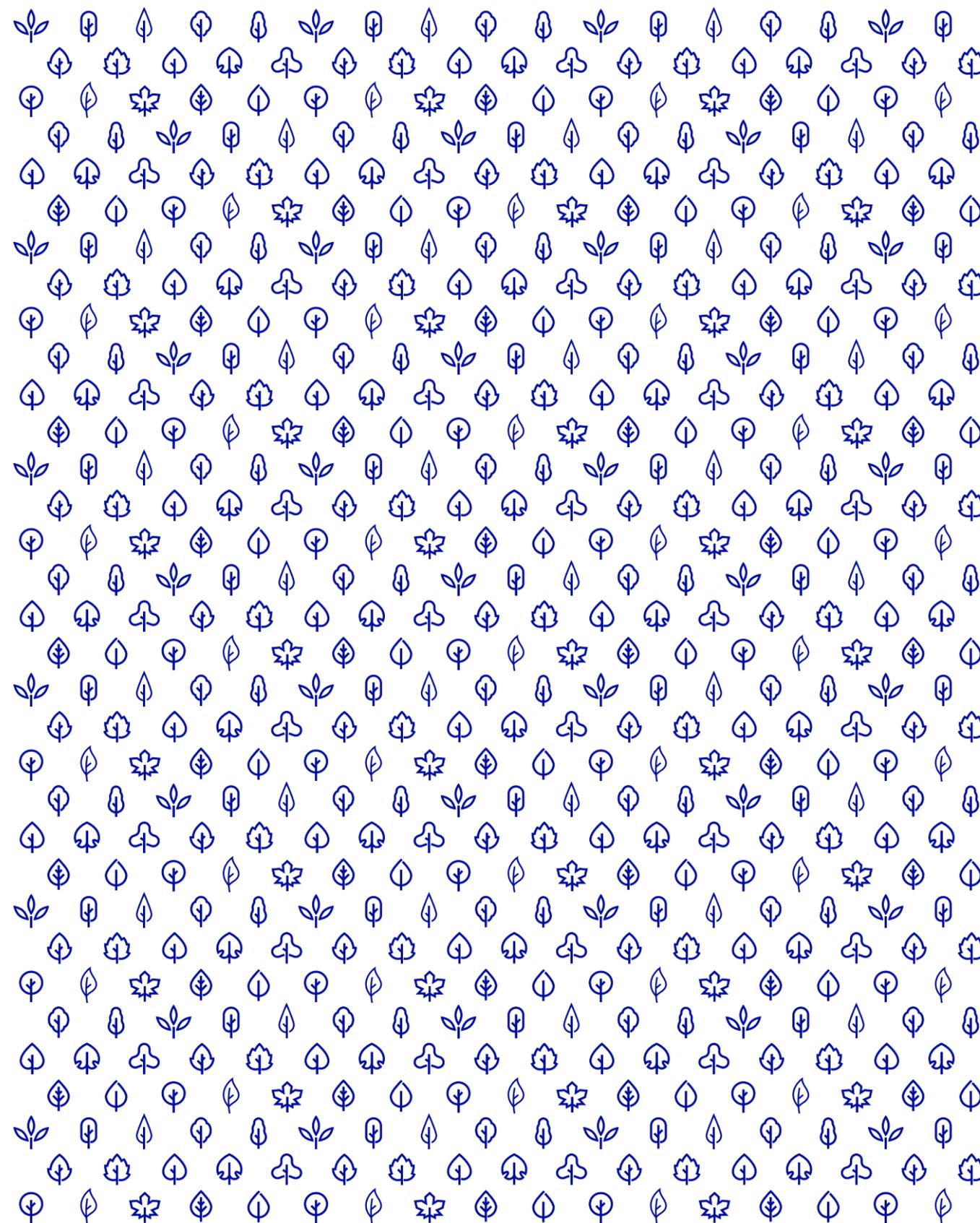
KEBBA SANNEH
kebba.fr

MAQUETTE | EXÉCUTION

SÉBASTIEN PRIEUR
sebastienprieur.fr

DIRECTION ARTISTIQUE

SÉBASTIEN MATESCO
matesco.com



être

et renaître



SYNDICAT NATIONAL DU SPECTACLE
MUSICAL ET DE VARIÉTÉ

23, RUE DU RENARD 75004 PARIS
+33 1 42 65 73 13

PRODISS.ORG
PRODISS@PRODISS.ORG

 @PRODISS

 @PRODISS

 @PRODISSFR